LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 495 / 3 €
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
EBREL / AVRIL 2005

UDB UN OUI DE GAUCHE ET BRETON



L'INVITÉ



Tangi LOUARN

Natura 2000 :
La Bretagne victime des carences de l'État

B 22331 - 495 - F: 3,00 €
3 782233 103006 04950

L'invité du « Peuple breton »

L'humanisme breton

Une citoyenneté multiple

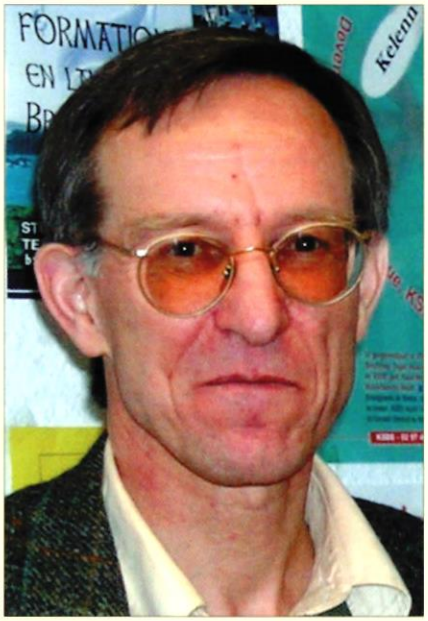
A l'occasion de la révision constitutionnelle en vue de l'adoption du projet de constitution européenne, le Parlement a refusé toute ouverture sur la reconnaissance de la diversité linguistique en France. A l'alinéa 1er de l'article 2 de la Constitution selon lequel la langue de la République est le français, il n'a voulu ajouter « *dans le respect des langues régionales* ». Nos langues, expression d'une diversité culturelle que l'Unesco déclare « *inséparable du respect de la dignité de la personne humaine* », ne sont pas dignes de respect en France. Le Parlement a rejeté aussi la possibilité de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires confirmant que les langues régionales « *ne méritent nullement de figurer au rang des enjeux culturels du futur* » comme l'écrivait l'actuel ministre de l'Education, François Fillon à propos de cette charte, en juillet 1999.

Arrogance, mépris, ignorance sous-tendent ces décisions triplement réactionnaires.

Réactionnaire par rapport aux conventions internationales : l'Etat français n'a pas ratifié l'article 27 du Pacte international sur les droits civils et politiques qui affirme le droit pour les membres de groupes minoritaires d'utiliser leur langue collectivement. Il forme avec Andorre (dont le co-suzerain est le président français) et la Turquie, le club très fermé des états du Conseil de l'Europe qui n'ont toujours pas signé la convention cadre sur les minorités.

Réactionnaire aussi par rapport au projet de constitution européenne qui, fondé sur la devise : « Unie dans la diversité », affirme les valeurs de « respect des droits de l'Homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités », « le pluralisme, la non discrimination, la tolérance » (article 1-2), « respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique » (article 1-3) et qui pose le principe de l'égalité en droit des citoyens impliquant le respect de la diversité culturelle, religieuse ou linguistique dans sa charte des droits fondamentaux.

Réactionnaire encore par rapport à la Déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'Unesco de novembre 2001 et l'Agenda 21 de la culture, adopté à Barcelone en mai 2004, dans le cadre du Forum social mondial de Pôrto Allegre, qui considère cette diversité, notamment à travers ses langues, comme principal patrimoine de l'humanité. Le président Chirac, devant des amérindiens qu'il reçoit à l'Elysée en juin dernier,



R.R.

déplore « *la sourde tragédie qui se déroule encore sous nos yeux, sur tous les continents : la disparition lente de cultures et de langues minoritaires laminées par les mouvements dominants* ».

Mais cette tragédie, le chef de l'Etat l'organise chez lui. Au nom de l'unité nationale, l'Etat français a massacré et torturé hier. Au nom de « l'unicité du peuple français » l'Etat français s'oppose encore aujourd'hui à la diversité des cultures et des langues des peuples, nie la personnalité des êtres humains et méprise les demandes démocratiques des collectivités et régions. Responsable de la disparition d'une partie du patrimoine de l'humanité, Jacques Chirac devrait être jugé pour complicité de crime contre l'humanité devant le Tribunal pénal international…

Marylise Lebranchu, vice-présidente du conseil régional de Bretagne et ancienne garde des Sceaux soulignait à l'Assemblée que « *ceux qui ont été privés de leur langue régionale ont eu un sentiment d'humiliation* » et que « *ces humiliations représentent la première cause de violence* ». Violence, coût humain et social sont-ils les tabous de l'acculturation ? Pourquoi la France est-elle l'un des pays du monde où l'on consomme le plus de tranquillisants ? Pourquoi la Bretagne subit-elle en même temps une perte sociale brutale du breton, des taux record d'alcoolisme, de consommation d'antidépresseurs, de drogues et une augmentation considérable des suicides ?

Loin du fatalisme et des systèmes oppresseurs, nous avons un humanisme à construire. Comme le rêvait le général de Bollardière, Breton de Loire-Atlantique, combattant de la France libre, emprisonné pour avoir refusé la torture en Algérie, investi dans l'action non-violente, lorsqu'il a pris fait et cause pour les écoles Diwan, Seaska ou Scola Corsa en 1984 : « *Retrouver à travers les langues des peuples qui refusent de mourir une sagesse qui a su assurer la durée et l'épanouissement de la vie, c'est peut-être un des combats dont dépend l'avenir de l'homme* ».

Dans ce combat le vote à l'unanimité par le conseil régional de Bretagne d'un plan qui reconnaît officiellement le breton et le gallo, à côté du français, comme langues de la Bretagne constitue un grand espoir, non seulement en Bretagne mais ailleurs en France. Il engage la Bretagne sur la voie d'une citoyenneté multiple, du local au mondial, d'une éducation plurilingue efficace et ouverte sur le monde en se fondant sur nos propres richesses linguistiques, reliant les hommes avec eux-mêmes et entre eux contre la déculturation criminelle du totalitarisme jacobin.

Tangi Louarn
Président d'Eblul France
(Comité français du Bureau européen des langues moins répandues)
Vice-président du conseil culturel de Bretagne.

Souscription permanente

Ce mois-ci, nous avons dû renoncer à publier plusieurs articles ou à les reporter. Pourquoi ? Parce que nous avions trop de matière et pas assez de place ! Avec un cahier supplémentaire qui porterait notre volume à 50 pages mensuelles, le PB ne manquerait pas d'allure.

Mais il manque de sous : aidez-nous à réaliser ce rêve.

Thierry Benoist, 10 € ; Pierre Bernard, 3 € ; Jean Chapron, Saint-Malo, 20 € ; A. Cherel-Alonso, Le Rheu, 5 € ; Jean-Claude Cloarec, Brest, 10 € ; Jean-Pierre Conan, Genval (Belgique), 3 € ; Jean-Pierre Cosson, Saint-Pierre de Pleguen, 10 € ; Philippe Cousin, Plogonnec, 15 € ; Michel François, Besne, 70 € ; Jean Guiffan, Nantes, 10 € ; Yvonne Anne Guillou, Séné, 3 € ; Etienne Hourmant, Caen, 10 € ; Yves Jardin, Douarnenez, 20 € ; Joseph Jezequel, Pleumeur Bodou, 30 € ; Daniel Le Bras, Quimper, 30 € ; Yves Le Breton, Morlaix, 20 € ; Jean-Pierre Le Cam, Chavagne, 5 € ; Jean-Yves Le Goas, Nantes, 10 € ; Fabrice Le Marrec, Brains, 5 € ; Anne Le Mo, Marseille, 10 € ; Marie-Armelle Lidl, Saint-Malo, 10 € ; Roger Lostanlen, Carhaix Plouguer, 5 € ; Gabriel Mahé, Chateaulin, 5 € ; Céline Mary, Carnac, 5 € ; Jean-Jacques Monnier, Lannion, 10 € ; Xavier Mordelet, Ploézal, 20 € ; Loig Orhand, Inzinzac Lochrist, 17 € ; Monique Rannou, Brest, 40 € ; Yves Riou, Blain, 20 € ; Sydney Simonneau, Bazicourt, 5 € ; Monique Verge, Brest, 3 €. **Total mois : 437 €. Total année 2005 : 1 143 euro.**

Sommaire

Avril
Ebrel
2005



La lutte pour l'autonomie régionale se mène aujourd'hui sur plusieurs fronts et ce numéro du « Peuple breton » témoigne de la variété de ces engagements.

Engagement chez nous d'abord, bien sûr. Et le PB vous donne (et vous donnera) des éclairages sur la politique de la Région (page 5) ainsi que sur notre demande pour plus de reconnaissance identitaire (pages 8 et 9). Le PB traite aussi des problèmes écologiques et culturels bretons (pages 12 à 14, 22 et 23).

Mais notre horizon ne se limite pas au Couesnon. Engagée dans la vie démocratique depuis sa création, l'UDB participera au prochain référendum et nous présentons sa décision de se prononcer tout à la fois pour un Oui de gauche et un Oui breton (page 7).

A cet égard, la place de l'Europe est grande dans ce numéro avec la contribution de notre invité (page 2) et l'interview de Nelly Maes, la présidente de l'ALE (pages 10 et 11) tandis que notre intérêt se porte aussi sur la Catalogne (page 24) ou la culture de Celtie (page 30).

Symboles de notre ouverture au monde : notre correspondant dans les Balkans analyse pour le PB les difficultés de la Croatie sur le plan diplomatique (page 25), tandis que les évènements de Côte d'Ivoire sont traités en langue bretonne (page 19).

Bonne lecture à tous,

Ronan Leprohon



Page 6



Pages 10-11



Page 14



Page 20

Le crédit-photo de couverture :
– Tangi Louarn : DR.
– Drapeau : Médiathèque de la Communauté européenne.

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Les adresses à utiliser

UDB

le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Frantz Hellec
35700 Rennes cedex

Peuple breton — Rédaction : BP 1 — 29850 GOUESNOU

Homonymie

" Après la disparition de Françoise Leroux, le 23 décembre 2004, les lecteurs rennais de *Ouest-France* ont eu droit à cette étonnante nécrologie d'un auteur peu sérieux : " Fille de l'universitaire Pierre Le Roux, Françoise Le Roux était née à Rennes en 1927 et s'était passionnée de bonne heure pour la matière bretonne et celtique ". Précoce, Françoise Leroux l'était assurément puisqu'elle adhéra au PNB en 1941, à l'âge de 14 ans ! Militante active et membre des Bagadoù Stourm, elle ne trouvait pas le parti assez germanophile à son goût et en sera exclue en 1943, ainsi que son camarade Christian Guyonvarc'h **[1]**. Elle passera ensuite aux Jeunesses pour l'Europe nouvelle, alors que Christian Guyonvarc'h s'engagera au Bezen Perrot en juin 1944. Après ces erreurs de jeunesse, retenons plutôt une œuvre scientifique considérable dont *Ouest-France* souligne à juste titre " qu'elle a été d'autant plus importante que le domaine celtique a été longtemps laissé en friches par les universitaires et les chercheurs, laissant ainsi le champ libre à de nombreux polygraphes, charlatans, illuminés et celtomanes, dont les écrits fantaisistes et parfois franchement inquiétants ont encombré (et encombrent encore largement) les vitrines des libraires ". Jusque là pas de problème, mais comment un universitaire aussi rigoureux que Christian Guyonvarc'h peut-il laisser accroire que Françoise Leroux fut la fille de Pierre Le Roux (1874-1975), auteur d'un *Atlas linguistique de Basse-Bretagne* (1927), titulaire de la chaire de Celtique de la faculté des lettres de Rennes jusqu'en 1945 et par ailleurs résistant, alors qu'elle était en réalité la fille de Pierre Leroux, né en 1897 à Rennes ? Adjoint technique principal au service des Mines, ce Pierre Leroux était membre du PNB et fréquentait assidûment le café du Théâtre, lieu de rendez-vous de nationalistes bretons. Accusé d'avoir dénoncé un collègue de travail, il sera arrêté le 12 septembre 1944 par les FFI puis relâché fautes de charges suffisantes".

Kristian Hamon,
Rennes (35)

[1] Est-il besoin de préciser qu'en dehors de l'homonymie, Christian Guyonvarc'h, vice-président UDB de la région Bretagne n'a rien à voir avec cette personne ?

Duplicité

" (...) A l'étranger, la France défend farouchement le droit inaliénable de nos cousins *(sic)* acadiens et québécois, de nos frères de langue *(sic)* wallons ou romands à une " société distincte ", basée sur le communautarisme identitaire de l' " exception culturelle francophone ", lorsqu'elle n'y attise pas carrément le séparatisme ethnique : " Vive le Québec libre ! La Wallonie manque à la France ". Mais en France justement, les langues régionales sont inexorablement poussées vers l'éradication pure et simple.

(...) La politique de la France consiste à feindre la fin des hostilités vis-à-vis des langues régionales, tout en multipliant les obstacles dilatoires et les empêchements mesquins à leur épanouissement (...) Quelle duplicité, quelle rouerie ! "

A.S.,
Lingolsheim (67)

Madeleine Reberioux

" Merci d'avoir donné la parole **[dans le dernier numéro du PB]** à la pertinente et lucide historienne Suzanne Citron. Et je voudrais en profiter pour saluer la mémoire d'une autre femme de qualité, son amie Madeleine Reberioux qui vient de disparaître. C'était une grande figure de la laïcité, des droits de l'Homme, de l'anticolonialisme, du respect des diversités. En 1993, invitée à un congrès des DDEN (Délégués départementaux de l'Education nationale), dont on connaît le jacobinisme étriqué, elle n'hésitait pas à citer Jaurès, dont elle était spécialiste : " Si la laïcité est la voie de la raison, il faut lui faire courir des dangers, il lui faut aborder le problème de la diversité du monde, non pas pour diminuer le droit à l'universel, mais pour comprendre que le monde est divers et que la laïcité c'est aussi le respect ! " Quand on sait l'attitude qu'ont prise les DDEN vis-à-vis de l'enseignement du breton et de *Diwan*, on doute qu'ils aient compris le message de Madeleine Reberioux ".

J.L.,
Tregunc (29)

Seul le manque de place nous avait empêché de rendre hommage à Madeleine Reberioux. Voilà qui est fait, grâce à vous.

Revenir à la réparation historique

" Je (suis inquiet de la) politique que mène actuellement le rectorat envers l'enseignement du breton. Dans le *Télégramme* du 17 mars, " *Div yezh* " souligne bien la volonté sournoise du pouvoir d'étouffer progressivement l'enseignement du breton. Le primaire progresse et ne trouve pas de relais dans le secondaire. De fait, le quota requis pour ouvrir une section bilingue en secondaire est passé de huit à vingt ! Impossible à réaliser puisque les sections d'allemand ou de latin n'atteignent même pas ce chiffre! Les classes actuelles de breton tournent entre cinq et neuf élèves.

Nous devons revenir à des termes qui semblent avoir été oubliés : ceux de la " réparation historique " évoquée par le rapport Giordan sous Mitterrand. Si le breton est fragilisé actuellement, la faute en est aux méthodes coercitives qui ont été employées de 1890 jusqu'aux années cinquante. On ne peut raisonner en boutiquier en ce qui concerne le breton ou en termes de rentabilité. Le breton est le coeur même de notre identité. Le politique doit relayer le culturel et négocier avec les plus hautes autorités. J'attends, pour ma part, une action de la région forte et visible. C'est un devoir!

J.-Y. M.
Le Relecq-Kerhuon (29)


Archives Hélène Cailleux

Budget 2005 de la Région : une volonté de rupture sans les moyens financiers

La nouvelle majorité du conseil régional a donc adopté son premier budget, arrêté à la somme de 725,7 millions d'euro, en augmentation de 4 %. À la vérité, cette phrase est largement contredite par les faits. Pourquoi ? Parce que le stock des autorisations de programme (autrement dit les engagements incompressibles) votées par Josselin de Rohan et son équipe juste avant les élections s'élève à 450 millions d'euro, c'est-à-dire un an et demi d'investissements potentiels. Oui, vous avez bien lu : il faudra attendre l'année 2006 pour que la politique d'investissement de la Région soit vraiment le reflet des choix de ceux que les Bretons ont élus en mars 2004. Ainsi va la démocratie en France… Mais comment l'expliquer à tous ceux qui, légitimement, s'impatientent ?

Sachant que le budget de la Région, nettement inférieur aux budgets réunis de la ville de Rennes et de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole (863 millions d'euro), ne représente que 3 % de la totalité des dépenses publiques (hors Sécurité sociale) réalisées en Bretagne, et que ce budget n'intervient que très peu en fonctionnement[1], chacun pourra mesurer combien est faible la capacité du pouvoir régional à changer les conditions d'existence des Bretons dans l'immédiat. En faire le constat et le dire, ce n'est pas se défausser ou renoncer, au contraire c'est faire preuve de lucidité pour revendiquer avec force une véritable régionalisation.

Les contraintes extérieures limitent d'autant la capacité d'action de la nouvelle majorité. Elles sont largement liées à la loi du 13 août 2004 dite, à tort, de décentralisation. À titre d'exemple, les Régions ont la responsabilité des formations sociales depuis le 1er janvier et auront celle des formations sanitaires à compter du 1er juillet. Or les Régions savent déjà que l'État ne compensera qu'à hauteur de 85 % environ le coût réel de ces transferts de compétence pour 2005, soit un manque de financement évalué à près d'un million d'euro pour la Région Bretagne. Quant à la source du financement, elle est tout à la fois grotesque et scandaleuse, puisqu'elle reposera sur une part de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers). Autrement dit, pour financer correctement les formations sanitaires, les Régions sont incitées par l'État à augmenter le trafic routier et la consommation d'hydrocarbures. Pour le bien des asthmatiques ?

L'autonomie régionale apparaît plus que jamais comme une nécessité. Être autonomiste, c'est vouloir que les réformes ne s'imposent plus d'en haut comme en 2004, mais qu'elles se négocient à partir des besoins et des attentes des Régions. Officiellement le conseil régional de Bretagne ne compte que quatre élus autonomistes, ceux du groupe UDB – gauche alternative. Gageons que les obstacles que la politique de l'État dresse sur la route de la nouvelle majorité régionale susciteront des vocations inattendues.

Contrainte dans ses moyens d'action, la nouvelle majorité régionale n'en a pas moins commencé à mettre en œuvre une méthode et des ambitions en rupture avec le passé. Il a d'abord fallu rompre avec une politique de guichet, qui se manifestait à travers pas moins de 132 programmes disparates (de 50 000 à 99 millions d'euro selon les cas), pour lui substituer une politique de projet. Le budget de la Région est désormais organisé en dix missions déclinées en 60 programmes d'action concrets[2]. Par ailleurs la Région renforce le rôle des Pays comme partenaires d'une nouvelle politique d'aménagement durable du territoire. Les premières assises territoriales qui se sont tenues à Morlaix en novembre dernier seront renouvelées chaque année. La Région va faciliter les échanges d'expériences entre Pays. Le groupe UDB – gauche alternative pousse les feux en appelant de ses vœux une « Bretagne fédérale ».

Christian Guyonvarc'h
Vice-président du conseil régional de Bretagne

1. La donne devrait changer avec le transfert de gestion de l'État à la Région de 2 600 TOS (techniciens et ouvriers de service) des lycées. Actuellement, la Région ne salarie que 400 personnes, soit l'équivalent des personnels d'une commune de 20 000 habitants.

2. Sur le site internet de la Région (http://www.region-bretagne.fr/CRB) taper " budget 2005 " dans la fenêtre " recherche rapide ". Dans les prochains numéros, *Le Peuple breton* présentera les nouvelles politiques du Conseil régional et les critères qualitatifs qui doivent désormais guider la sélection des projets.

Iffig



– continue d'apprécier la compétence des journalistes télé. Ainsi, le 25 janvier, sur France 3, l'un d'entre eux pouvait affirmer tranquillement : " Le 27 janvier 1945, le camp d'Auschwitz a été libéré par *les* armées alliées ". Ce professionnel ignorait sans doute que ce 27 janvier 1945, lesdites armées alliées (Américains, Britanniques et Français), n'avaient pas encore franchi le Rhin ! Heureusement que les Soviétiques ne les avaient pas attendus…

– a entendu, ce même 25 janvier, un journaliste du 13 heures parler du monument élevé " à la mémoire des 76 000 Juifs *français* déportés ". Lourde erreur, car la grande majorité des victimes des arrestations de la police française et livrées aux nazis, étaient des étrangers. Et ceci explique peut-être cela…

– écoutant France-Inter toujours ce 25 janvier, a entendu une journaliste énoncer doctement, en évoquant la rafle du Vel d'Hiv, que des *soldats français avaient aidé* les Allemands dans cette action. Grossière erreur ou désir de cacher que les policiers parisiens – et eux seuls – avaient raflé les juifs étrangers ce jour-là ? Les nazis avaient suffisamment confiance dans la police française pour la laisser agir à leur place !

●

– plus gai : il a apprécié la campagne d'adhésion (gratuite !) lancée auprès des nouveaux conseillers régionaux par " Le Club des amis du cochon ", campagne menée entre autres par le maire de Merlévénez (56), un des plus gros " cochonniers " de Bretagne, M. Le Calvé, justement prénommé Fortuné…

– se demande si les conseillers régionaux UDB et Verts vont pouvoir résister à la tentation de faire partie d'un club d'adeptes de l'élevage en batterie dont sont déjà membres… Raffarin, Sarkozy et Gaymard. Il est vrai que ce dernier, en matière d'espace vital, serait plutôt un expert !

EN VUE CES TEMPS-CI



D.R

Ils sont deux à occuper cette rubrique en mars, pour des raisons bien différentes.

D'abord, pour le féliciter, Patrick Pellen, conseiller municipal nantais, qui dans un " billet d'humeur " a dénoncé *les élus de la Région Pays de Loire incapables de défendre l'avenir portuaire de Nantes-Saint-Nazaire.* Il déclare que lors du *débat affligeant* de la mi-mars, ces élus régionaux n'ont pas réussi à s'entendre pour promouvoir les ports de l'embouchure de la Loire : *ils n'ont fait que s'inquiéter du rapprochement du port de La Rochelle avec Bordeaux.* Il rappelle qu'*il existe d'autres ports sur l'arc atlantique notamment Lorient et Brest et que c'est avec eux qu'il faut lier des alliances, sans pour autant déclarer une guerre économique à La Rochelle et Bordeaux.*

Selon l'élu UDB, voilà un exemple qui prouve que la *région dite des Pays de Loire nuit, non seulement à son propre développement, mais aussi à celui de la Bretagne, en étant incapable de mettre en place une véritable politique maritime.* Il conclut sur *l'urgence d'un redécoupage régional qui se fait de plus en plus pressant.*

Ensuite, pour s'en affliger, sur Bécassine qui effectue son retour. La Poste vient en effet d'émettre un timbre en l'honneur de l'archétype de la bonne bretonne, stupide, naïve et admiratrice des Parisiens qu'elle sert en exil loin de Clochers-les-Bécasses, près de Quimper ! Ainsi Annaïck Labornez répandra à des millions d'exemplaires dans le monde cette image dégradante de la femme bretonne.

Ronan Leprohon a interrogé La Poste : *Que diraient nos compatriotes de couleur si La Poste décidait l'édition d'un timbre consacré à un autre archétype, à peu près contemporain de Bécassine, le "bon nègre" du "Y'a bon Banania" ? Que diraient nos compatriotes de confession judaïque si La Poste annonçait un timbre consacré au "Petit juif au nez fourchu" portant calotte, comme Bécassine porte la coiffe ? Ce timbre ne devrait pas être trop difficile à réaliser : il suffira de se reporter aux archives de Vichy et des nazis.*

Il termine en demandant : *Que vont dire nos amis occitans quand La Poste, continuant la série commencée avec Bécassine, va annoncer le timbre consacré aux inénarrables Marius et Olive ?* On nous rétorquera qu'il ne faut pas prêter à Bécassine plus d'importance qu'elle n'en a et que, finalement, elle est bien sympathique. Ceux qui douteraient de la charge de mépris raciste que contient ce personnage peuvent toujours se reporter à la carte postale ci-contre, émise après le carnaval de Nantes de 1921. Bécassine y est en compagnie de son alter ego Miss Hamet Oli : on appréciera la misogynie colonialiste à l'œuvre dans les deux personnages !



Collection Conservatoire régional de la carte postale de Baud (56).

Quand on pense que La Poste, à plusieurs reprises, a refusé de consacrer un timbre à Anne de Bretagne, deux fois reine de France, protectrice des arts et des lettres. Il est vrai qu'elle était souveraine de Bretagne, ce que n'est pas Bécassine…

L'UDB se prononce pour un oui de gauche et breton

L'Union démocratique bretonne (UDB) a tenu le 5 mars à Lorient une convention réunissant une centaine de délégués. Cette convention est l'aboutissement d'un processus démocratique, qui s'est traduit notamment par des débats et des consultations à l'échelle des sections locales et des fédérations. Ce processus démocratique interne était tout à fait indispensable. En effet, s'il n'existe pas de divergence de fond sur l'Europe à laquelle aspire, depuis toujours, l'UDB, des différences d'appréciation sur le texte proposé s'étaient fait jour en son sein, comme dans la plupart des formations politiques.



Photo Le Peuple breton

A la sortie de la convention de Lorient, de gauche à droite : Herri Gourmelen, responsable des élus municipaux bretons (AEMB), Nicole Logeais, responsable des relations internationales de l'UDB et Ronan Divard, porte-parole du parti :"L'UDB appellera à voter Oui au référendum".

A l'issue de cette convention, au cours de laquelle les partisans des différentes options ont pu présenter leurs arguments, une nette majorité s'est dégagée en faveur du " oui " (72 % des mandats). 21 % des mandats se sont portés sur le " non " et 7 % sur le vote blanc.

En conséquence, l'UDB appellera officiellement à voter " oui " lors du référendum sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe.

Concernant le texte lui-même, **l'UDB considère qu'il comporte des avancées** non négligeables au rang desquelles on peut notamment mentionner l'accroissement sensible des pouvoirs de co-législateur du Parlement européen, la clarification et la simplification des actes législatifs de l'Union, l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux, la création d'une fonction de ministre des Affaires étrangères de l'Union, le renforcement du principe de subsidiarité ou encore l'extension de la règle de la majorité qualifiée qui réduit d'autant les possibilités pour un seul Etat d'exercer un droit de veto.

L'UDB a bien conscience des limites et des insuffisances du texte, en particulier en ce qui concerne la prise en compte de la dimension sociale, qui n'infléchit pas suffisamment l'optique libérale, et la place très modeste accordée aux services publics, limités à la notion de " service économique d'intérêt général ". Elle regrette également que le Parlement européen ne puisse être à l'initiative des lois et que la démocratie participative reste largement au stade symbolique.

Certes, il est naturellement possible de refuser le texte actuellement proposé dans l'espoir qu'un texte plus satisfaisant dans l'absolu pourra être négocié. L'UDB ne s'inscrira pas dans cette logique qu'elle juge risquée et dont les résultats lui semblent pour le moins hypothétiques. Le texte proposé, malgré ses imperfections, a le mérite d'être acceptable par vingt-cinq Etats qui n'ont pas connu la même histoire et sont dans des situations très hétérogènes sur le plan social, économique et politique ; c'est un élément très important pour l'UDB qui refuse de se laisser enfermer dans un débat franco-français. L'UDB situe mal où se trouvent les forces sociales et politiques qui permettraient actuellement en Europe de parvenir dans un délai raisonnable à un texte plus social et plus démocratique. Rejeter le texte amène de fait à revenir à la situation issue du traité de Nice, dont chacun s'accorde à souligner les carences criantes, avec le risque d'entraîner une période de grave confusion et de mettre en panne l'Europe.

L'UDB estime que la poursuite de la construction européenne et le renforcement des institutions européennes sont absolument nécessaires et qu'il est indispensable que l'Europe ait enfin une assise politique lui permettant de faire contrepoids à l'hégémonisme des Etats-Unis. Pas par anti-américanisme mais parce qu'il n'est pas sain que le monde se trouve dominé par une conception unique des relations internationales. L'UDB considère que le traité ne fige pas définitivement le cadre et les orientations politiques de l'Union européenne. Elle a confiance en l'avenir et pense que ce cadre constitutionnel, aussi imparfait soit-il, contribuera à l'émergence d'une opinion publique européenne et facilitera la fédération des énergies politiques et syndicales à l'échelle de l'Europe. C'est par un rapport de forces dans le cadre et à l'échelle de l'Europe qu'il sera possible de faire évoluer ultérieurement l'Union européenne dans un sens plus démocratique et plus social.

En ce qui concerne **l'avenir du peuple breton, l'UDB juge qu'il est vital** pour lui, ainsi que pour les autres peuples dont l'existence même est niée par l'Etat français, de pouvoir bénéficier d'un cadre constitutionnel européen desserrant le corset qui l'étouffe. Bien sûr, l'Union européenne n'a pas le pouvoir d'obliger Paris à reconnaître le peuple breton et ses droits fondamentaux. Mais, la poursuite de l'intégration européenne contribue indéniablement à créer un meilleur climat pour les revendications portées notamment par l'UDB. Dans une Union européenne où abondent les exemples d'Etats fédéraux ou reconnaissant l'autonomie des peuples et des régions, les conceptions archaïques de l'Etat français ne pourront qu'être de plus en plus perçues comme une anomalie aux yeux de l'ensemble des Européens et, en premier lieu, des Bretons eux-mêmes.

L'UDB, en appelant à voter " oui " au référendum, conformément au souhait de la majorité de ses militants, est en accord avec la fédération "Régions & Peuples solidaires " dont elle est membre. Elle s'inscrit également dans la continuité de ses positions antérieures et notamment de son appel à approuver, malgré des réserves, le traité de Maastricht.

Quand la France vote contre la Bretagne

Provocation nationaliste ? Nullement ! Simple constat : une fois de plus les assemblées représentatives de la République viennent de refuser d'amender les articles 2 et 53 de la Constitution pour une reconnaissance officielle des langues de France alors qu'un mois auparavant le conseil régional de Bretagne avait voté à l'unanimité pour une politique linguistique reconnaissant les langues bretonne et gallèse. Une fois de plus, l'idéologie républicaine normative fait fi de la démocratie locale et régionale. Une fois de plus, le jeu rituel des petits amendements entre amis sous les railleries des collègues n'aboutit à rien.

Que faire ?

La solution est d'établir sans ambiguïté un double rapport de forces. **Rapport de forces politique** : opposer notre volonté au sectarisme de la représentation nationale. Jusqu'à présent, celle-ci n'a entendu que la violence, en Nouvelle-Calédonie ou en Corse, tendant ainsi à la légitimer en négligeant l'expression démocratique d'autres populations. Où se situe la masse critique d'un rapport de forces politique, démocratique et non-violent ? 20 000 personnes dans la rue à Rennes, la mobilisation de l'Institut culturel et l'unanimité de la représentation régionale n'y suffisent pas ? Jusqu'à quel point l'élite française peut-elle continuer à affirmer sa volonté de défendre la diversité culturelle à l'échelle mondiale tout en se dédisant au quotidien à la maison ? Jusqu'à quel point la France peut-elle se permettre de donner des leçons de démocratie au monde tout en niant les volontés locales exprimées démocratiquement ? Jusqu'à quel point peut-elle admettre, en participant à l'Union européenne, d'exiger d'autrui ce qu'elle refuse chez elle (La ratification de la Charte des langues minoritaires) ?

Ce rapport de forces est **à construire ici en Bretagne à partir d'une union démocratique puissante, nombreuse donc, agissant sur le terrain politique breton,** aussi ingrat soit-il : c'est là que se décident les choix publics et les moyens de garantir l'avenir de nos langues. Certes, on peut être tenté logiquement par l'exaspération et une stratégie de rupture, mais cette démarche est stérile à plus d'un titre : elle heurte de front une opinion forgée par l'école et l'audimat, là où il faut une démarche d'ouverture et de libération intellectuelles ; elle induit donc une marginalisation, là où il faut emporter l'adhésion populaire. Elle implique un purisme linguistique étranger à tout contexte sociolinguistique, ce qui revient à broder un linceul doré à la langue. Elle implique l'adhésion au modèle de l'État-nation, principal responsable de notre négation en tant que peuple.

Rapport de forces idéologique et juridique : l'élite politique prétend agir « au nom d'une certaine idée de la France », idée qui est avant tout le résultat d'une construction mentale bicentenaire. Au sein d'esprits que l'on espère libres, toute construction mentale doit pouvoir se déconstruire jusqu'à découvrir éventuellement de nouvelles fondations : il existe aujourd'hui suffisamment d'instruments de critique permettant ce remue-méninges salutaire. Mais le principal instrument reste la cohérence de nos propres critiques. J'en propose ici un bref éclairage.

La République française a hérité de l'absolutisme

Dès son origine, l'idéologie républicaine française est marquée par l'ambiguïté : en effet, si elle est héritière des insurrections de 1789 et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle l'est également de l'absolutisme par son versant souverainiste et par le mythe de la France incréée ne demandant qu'à s'étendre hors du moule hexagonal. En filigrane des diverses versions constitutionnelles on trouve la litanie de la « souveraineté une et indivisible » qui est constamment opposée aux demandes de respect des droits linguistiques de locuteurs de langues originelles de France. Ce furent les rois absolutistes qui inaugurèrent cette conception. Pour Louis XVI, « la souveraineté réside en ma personne par la grâce de Dieu et la volonté des sujets se fondant en la mienne propre ». Il ne saurait donc exister qu'une norme législative et un seul lieu d'où s'exerce la souveraineté. En établissant la monarchie constitutionnelle, la Révolution inversa le pôle de souveraineté désormais confiée à la nation en tant que communauté citoyenne, établit les départements de façon artificielle mais ne toucha pas à la structure descendante de la souveraineté, malgré les suppliques de Girondins demandant que le microcosme politique parisien ne dépasse pas « 1/83 d'influence » sur les autres départements. En synthétisant le concept d'État-nation en 1791, l'idéologue Sieyès mit en forme la théorie de la représentation nationale : l'élection des députés avait, **et a toujours**, pour but de sélectionner un corps de représentants responsables face à la Nation, qui ne sont en rien tenus de rendre compte à leurs électeurs particuliers. Et qu'est-ce que la Nation ? C'était **et c'est toujours** la fusion théorique des volontés atomisées des individus dans la cohésion d'un contrat social tel qu'imaginé par Rousseau. Ne confondons pas cette Nation juridique sacralisée (d'où la majuscule) et la nation sociétale : collectivité d'individus se prévalant d'une même origine, d'une identité ou plus précisément d'un réseau d'identités et souhaitant maîtriser son destin collectif.

Le culte de la norme unique

Alors que le bon sens et l'observation de la diversité font admettre pour la réalisation du bien commun l'impossibilité d'une unique norme uniforme et universelle, au-delà des droits humains fondamentaux, la Convention montagnarde avalisa le culte de la norme unique par la grâce de l'Être suprême, la Raison et la Vertu complétant cette nouvelle trinité. En 1789, « une et indivisible » exprimait l'impossibilité pour la nation citoyenne de se diviser en

classes sociales et d'établir des privilèges pour une catégorie donnée, mais en 1794 **et depuis**, ce terme symbolise le diktat d'une norme juridique unique établie en un lieu unique au nom d'une représentation mentale de la Nation, imagerie mythique sans cesse reproduite, comme dans une secte aux membres cooptés. Ne manquait plus au tableau, après la dictature du Comité de salut public, que l'établissement du corps des préfets par la dictature napoléonienne pour que la norme venue d'en haut s'instille et s'incruste jusqu'à notre époque dans les esprits. Absolutisme de droit divin, normalisation républicaine puis consécration de l'omnipotence normative napoléonienne : la boucle fut bouclée et, au-delà de la Déclaration des droits de l'homme, la tentative révolutionnaire de sortir de l'orbite absolutiste se solda par un échec : **l'emprise du centre unique de pouvoir se révéla encore plus prégnante qu'avant la Révolution**.

Quant au complexe de supériorité, la III[e] République lui redonna du lustre sous la férule de Jules Ferry qui n'hésita pas à déclarer qu'« il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures », principe mis en pratique en externe... comme en interne par l'accès obligatoire à la « civilisation supérieure » unilingue française exclusive, impliquant pour les Bretons, y compris leurs représentants, l'ignorance totale et la négation de leurs histoire, culture et langues propres et à terme leur disparition en tant que communauté humaine originale. Nous avons payé très cher l'accès légitime à l'instruction publique gratuite. La culture absolutiste continua donc d'infiltrer la culture républicaine, même sous le vernis d'institutions nouvelles. Nous n'en sommes toujours pas sortis, d'ailleurs : il eût fallu pour cela reconnaître à tout le moins, comme Proudhon, que « l'histoire de France ne se résumerait donc qu'à une histoire de peuples vaincus », et qu'une véritable rupture avec l'absolutisme eût consisté, et consisterait toujours, à proposer à ces peuples de s'autodéterminer et de se joindre – ou non – à un nouveau pacte républicain vraiment démocratique et fondé sur une fédération de souverainetés populaires et d'autonomies locales. Quand donc les députés et sénateurs se décideront-ils à flanquer un coup de pied dans la vieille fourmilière de leurs certitudes ? La VI[e] République sera-t-elle celle qui osera terminer la Révolution et ramener le pouvoir démocratique là où il trouve son entière légitimité ? En quoi donc serait-ce à un gouvernement établi à Paris de décider de l'avenir de la langue bretonne qui ne concerne que les Bretons ? Verra-t-on rapidement inscrit dans la Constitution française au chapitre « Régions » une affirmation simple, comme celle qui introduit ce chapitre de la Constitution italienne de 1946 : « Les régions sont autonomes » ?


© Assemblée nationale 2003

Le Congrès s'est réuni à Versailles le 17 mars dernier et a décidé, en même temps, de modifier la Constitution sur l'Europe et de ne pas y toucher sur la reconnaisance des langues de France...

L'unilinguisme : l'éradication de la diversité

Sur le plan linguistique, alors qu'en Bretagne la République commença par afficher sans problème en breton, langue du peuple, à côté du français, langue de la République, les députés idéologues de la Convention Barère et Grégoire argumentèrent sur la nécessité d'établir une norme linguistique commune et unique en éradiquant tout autre idiome ou patois que celui de l'Île-de-France. Dans le droit-fil de l'idéologie républicaine normative donc. Aujourd'hui, face à ces droits unilatéralement confisqués par une seule langue et à cette éradication en voie d'achèvement, la majorité des députés, toujours incapables de recul critique, rétorque sans cesse que nul groupe ne peut se prévaloir de droits particuliers dérogeant à la norme constitutionnelle. Qu'est-ce qui empêche ces députés de reconnaître que la diversité impliquant l'égalité est la norme en matière linguistique et culturelle, norme reconnue par l'Union européenne ? Que c'est précisément au nom de cette diversité qu'on réclame pour la langue française la place qui lui revient dans le monde ? Et les privilèges, dites-vous ? La pratique d'une langue n'impliquant aucune captation de droits sociaux ou économiques particuliers ne saurait créer par elle-même un privilège. Au contraire, l'officialisation exclusive d'une langue et sa protection législative au détriment d'une autre tendent à créer des privilèges pour ses locuteurs, puisque seule sa pratique permet une valorisation sociale par l'éducation publique, l'accès à la formation et à la culture : c'est bien parce que nos prédécesseurs ont vécu dans la discrimination et dans une dévalorisation linguistique orchestrée depuis Paris qu'ils ont cru nécessaire de refuser de transmettre le breton à leurs enfants. D'aucuns prétendent toujours qu'il s'agissait d'un choix, comme si les deux langues étaient à égalité de traitement législatif et public ! Inversons donc les critiques qui nous sont adressées et osons l'affirmer partout : **ce sont l'article 2 de la Constitution et l'affirmation de l'exclusivité officielle de la langue française qui créent les privilèges et les discriminations.**

Paol Mingant

L'unité dans la diversité

Nelly Maes, présidente de l'Alliance libre européenne

Comment êtes-vous entrée en politique ?

C'était il y a assez longtemps. En 1968 : j'étais sur la liste électorale de mon parti, la Volksunie, aux élections belges, car il n'y avait pas encore de parlement flamand. C'était un temps plein de symboles, d'agitation et de passion, dans le monde entier mais aussi en Belgique. J'étais engagée dans la campagne pour l'établissement d'une université flamingante à Leuven, c'est ce qui m'a amenée à rejoindre la Volksunie, le parti autonomiste flamand.

C'est alors que m'est apparu clairement le lien entre les questions nationales et internationales. Les partis flamands traditionnels traitaient un aspect, mais pour moi la Volksunie comprenait les deux et proposait les solutions que nous attendions pour notre avenir.

J'étais alors une jeune enseignante, j'avais de nombreux contacts avec l'Université, avec des étudiants et avec le mouvement culturel flamand. J'ai été élevée dans une forte conscience de mon identité culturelle, grâce à ma mère, et la culture comptait beaucoup dans le mouvement flamand de cette époque. Mon père était très défavorable à mon engagement politique, aussi ai-je attendu d'être mariée avant d'adhérer à la Volksunie. Pour moi, c'était un choix naturel : un nouveau parti pour une Flandre nouvelle, libre et autonome.

Parlez-nous de votre carrière politique et de ses développements principaux.

J'ai été élue pour la première fois en 1970, au conseil municipal de Sint-Nikklas, ma commune. J'ai toujours accordé une grande importance à la politique locale, en relation avec les problèmes de société, même quand je suis devenue membre du Parlement européen.

En 1971 j'ai été élue au Parlement belge : j'étais la première femme députée de la Volksunie, ce qui eût son importance à l'époque. La Volksunie et toute la politique belge étaient dominées par les hommes et la participation des femmes à la vie publique était fortement contestée. Ce fut une élection agitée : je fus d'abord déclarée élue, puis les suffrages furent recomptés et nous avons appris que je n'avais pas remporté le siège. Je suis entrée au Parlement ensuite, lorsque mon modèle en politique, Maurits Coppieters, leader de notre parti dans ma commune, démissionna pour entrer au Sénat de Belgique.



Foto: Luc Monsaert

Nelly Maes

Maurits était populaire et talentueux, c'était un bon orateur qui avait du succès en Flandre, surtout auprès des jeunes. Ce personnage charismatique persuadait les gens qu'on pouvait être en même temps Flamand et Européen, et que la combinaison de l'autonomie de la Flandre et de l'unité de l'Europe aboutirait à « moins de Belgique ». Pendant mon mandat, la Volksunie fut la force principale pour changer la Constitution belge et donner l'autonomie à la Flandre. Au cours des années 1970, les partis belges se scindèrent en créant des partis wallons et des partis flamands. Une autonomie limitée fut instituée, dans les domaines de la culture et de l'économie, tandis qu'au sein du Parlement belge un conseil francophone et un conseil flamingant étaient institués.

En 1978 la Volksunie connut des revers électoraux importants et je perdis mon siège au Parlement. Nous avions dû signer un compromis sur la Constitution belge, qui se révéla très impopulaire chez les électeurs et fut rejeté par le mouvement flamand. Ce fut une période affreuse pour mon parti et pour moi-même, mais je décidai de tout faire pour revenir. Trois ans plus tard la chance avait tourné, en 1981 j'entrais au Sénat de Belgique. J'avais alors presque la réputation d'une extrémiste de gauche, on m'appelait « Nelly la Rouge » ! Je ne sais pas si c'était exact, mais c'était alors inhabituel en politique belge de trouver des gens très à gauche en situation de pouvoir, surtout des femmes. J'ai siégé sept ans au Sénat avant de retourner au Parlement.

Cette communication fait l'objet d'un soutien financier de la part du Parlement
Le Parlement européen n'est pas responsable de l'usage qui pourrait

La politique flamande connaissait des tensions croissantes au cours des années 70, début 80. À l'extrême droite, le Vlaams Blok se constitua et prospéra sur le mécontentement populaire en raison du mauvais traitement réservé à la Flandre par le « compromis belge » du début des années 80. Nous avions une autonomie limitée, mais c'était l'époque où le mouvement flamand était à la recherche de son âme. Ce n'est qu'en 1995 qu'un parlement flamand fut institué. J'ai eu l'honneur et l'émotion d'être élue lors de sa première élection de l'histoire.

Quelles ont été les principaux aspects de la politique auxquelles vous vous êtes consacrée ?

Il y en a eu beaucoup : bien sûr, le mouvement flamand, la lutte pour l'autonomie et la démocratie flamandes ont été à la base de tout ce que j'ai fait en politique.

Au long de ma carrière j'ai œuvré pour les droits des femmes et leur émancipation ; pour moi cela allait de soi, étant donné que j'étais entrée dans le monde politique alors qu'il était presque entièrement dominé par les hommes. Vous pourriez dire que j'étais une féministe. J'ai participé à la lutte pour légaliser l'avortement en Belgique, pour donner aux femmes le droit de choisir, ce fut certainement l'un de mes engagements les plus forts.

J'ai été très active dans le domaine de l'éducation, en particulier pour une réforme de l'enseignement en Flandre avec des écoles plus laïques, réduisant l'influence religieuse dans le système éducatif. J'ai aussi été engagée dans la campagne pour l'instauration d'un salaire minimum en Belgique : la Volksunie a été parmi les premières à réclamer cela et nous avons fini par obtenir satisfaction. C'était important de combattre pauvreté et bas salaires en Belgique. Les questions internationales ont aussi été très importantes pour moi. Au Parlement belge j'ai pesé pour qu'il y ait une enquête sur le commerce des armes. J'ai toujours mis en avant le développement international et la coopération.

Parlez-nous de l'histoire de l'Alliance libre européenne (ALE).

Maurits Coppieters, mon modèle politique, fut élu au Parlement européen en 1979. Je fus engagée dans toutes ses campagnes ultérieures et j'étais présente quand l'Alliance libre européenne fut fondée en tant que fédération de partis, à Bruxel-les en 1981. L'initiateur de cette affaire était Jaak Vandemeulebroucke, un assistant de Coppieters qui devint par la suite parlementaire européen de la Volksunie. Le premier groupe parlementaire de l'ALE fut formé il y a presque vingt ans. Les premières élections européennes au suffrage universel direct de 1979 permirent l'entrée de partis nationalistes, régionalistes et autonomistes, comme la Volksunie flamande ou le Fianna Fail irlandais. [...]

En 1984, trois membres de l'ALE (Vandemeulebroucke et Kuijpers de la Volksunie, et Columbu du Parti d'action sarde) fondèrent, avec les écologistes, le groupe Arc-en-Ciel au Parlement européen ; ils furent rejoints par Garaikoetxea, du parti basque EA. Des relations informelles avec des partis d'inspiration similaires dans d'autres parties de l'Europe avaient déjà commencé. C'était très important pour nous. Même quand nous avions les pires difficultés en politique intérieure, j'ai toujours trouvé une source d'inspiration dans la politique européenne. L'Europe est très importante pour moi ; j'ai toujours cru que nous avions besoin d'unité européenne pour la paix dans le monde, mais l'unité de l'Europe doit respecter la diversité européenne.

Les petites nations n'ont jamais provoqué de conflits en Europe ; j'ai toujours pensé que la paix et la sécurité sont menacées par les grands États. Les partis qui ont formé l'ALE étaient unis par un désir de paix en Europe et de respect des traditions, des cultures, des lan-gues et des modes de vie. Nous voulions un Europe différente de celle qui était en train de se construire : moins de pouvoir aux mains des grands États et des groupes d'intérêts, davantage de démocratie locale et de respect pour les droits des peuples.

Vous êtes entrée au Parlement européen. Quelle est votre vision de l'ALE comme parti politique européen*?

Devenir eurodéputée a été pour moi la réalisation d'un rêve. Je suis entrée au Parlement en 1998 et j'ai été réélue en 1999. J'ai pu parler pour la Flandre et pour le rôle des petites nations en Europe et dans le monde, en particulier pour promouvoir la paix et la justice. Le groupe parlementaire de l'ALE est fondé sur un désir commun de faire respecter les diversités nationales, culturelles et linguistiques. [...]

Le but de l'ALE est d'établir une solidarité entre ceux qui ont leur propre État et ceux qui sont toujours en lutte pour l'obtenir. Entre ceux qui veulent davantage d'autonomie et de démocratie locale et ceux qui ont déjà atteint ce niveau. Nous pouvons être un pont qui aide tous les partis qui ont ces objectifs à travailler ensemble. Nous travaillons aussi à construire un pont entre les institutions européennes et les petites nations. Pour l'instant les grands États sont les principaux acteurs européens ; nous voulons que les voix diverses des petites nations et régions européennes soient entendues. Nous voulons une subsidiarité concrète et non plus seulement de principe. [...]

Dans le futur, nous aurons aussi à regarder vers l'est où les nouveaux et futurs membres de l'Union européenne ont un tas de problèmes régionaux ou de minorités et nous pouvons aider à la solution de ces problèmes par le dialogue et l'engagement avec de nouveaux partis politiques locaux. [...] Ensemble, nous pouvons construire une Europe qui nous laissera nos identités propres dans le même temps où elle bâtira son unité dans la diversité.

** Ce que l'ALE est devenue avec la refonte de ses statuts en ce sens, lors de la réunion de Barcelone fin mars 2004, où l'UDB était représentée par Yves Jardin, son responsable des affaires extérieures à cette époque.*

Propos recueillis par
Eva Mendoza
(Traduction R. Leprohon)

européen. Cette communication n'engage que son auteur/ASE asbl.
être fait des informations contenues dans cette communication.

Natura 2000 et la sauvegarde de la biodiversité

La Bretagne victime de la frilosité française

Le réseau Natura 2000 est la contribution de l'Europe à la préservation de la biodiversité, engagement qu'elle avait pris à Rio en 1992 lors du premier «Sommet de la Terre». Il a pour vocation la conservation, par aire biogéographique, d'un ensemble de milieux fragiles dans les différents pays de l'Union.

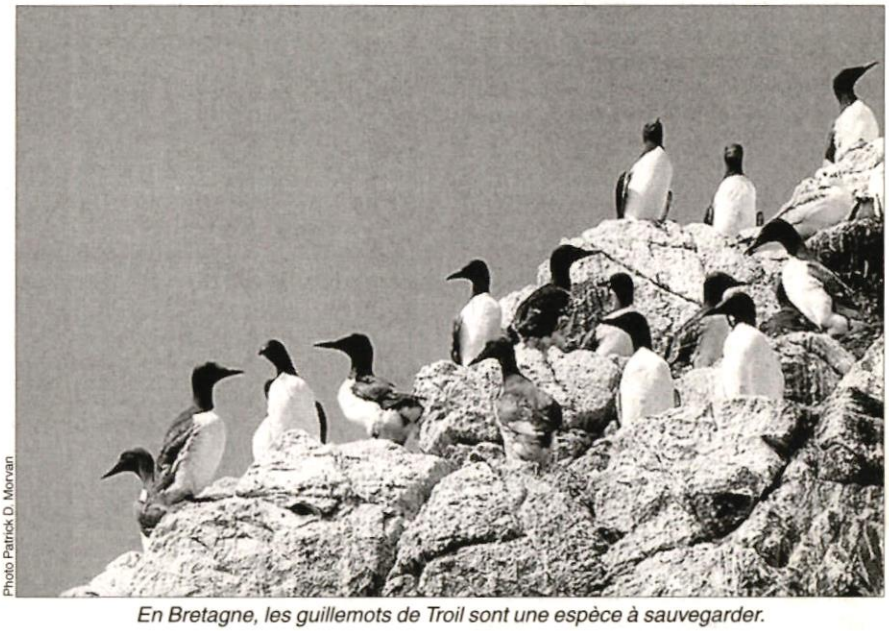


Photo Patrick D. Morvan

En Bretagne, les guillemots de Troil sont une espèce à sauvegarder.

Deux textes communautaires sont à l'origine de sa création : la directive «Oiseaux» adoptée en 1979, qui a pour objectif de protéger l'avifaune, et la directive «Habitats» de 1992 qui vise à préserver les biotopes et les espèces autres que les oiseaux. Ces deux documents imposent aux États de définir et de classer, en nombre, des espaces naturels ou seminaturels afin de constituer un maillage suffisamment serré pour que la survie de la diversité écologique soit assurée en Europe.

Ce projet ambitieux ne pouvait que séduire : ce fut le cas dans de nombreux pays européens. Pas en France. Alors que le gouvernement et le président de la République se font, à l'extérieur, les champions de la défense de la planète et de sa biodiversité, ils ont agi de façon à saborder sa mise en œuvre dans l'Hexagone. On se souvient par exemple qu'en 1996 Alain Juppé, alors premier ministre de Jacques Chirac, n'avait pas hésité à suspendre purement et simplement l'application des directives pour de basses raisons politiciennes (il s'agissait de ne pas se mettre à dos, élections obligent, les lobbies de l'agriculture intensive, des chasseurs, des transporteurs routiers, des industriels et autres bétonneurs), une attitude qui avait provoqué l'ire de la communauté européenne scandalisée par ce double langage. Une fois de plus avait été mis en œuvre le principe en vogue à Paris : «Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais.»

La France condamnée

Bien que le processus ait été relancé par Dominique Voynet, le retard est resté important. Ainsi, plus de douze ans après le lancement de ce réseau écologique européen, la France se trouve bonne dernière au nombre de sites retenus ! Alors que les zones protégées par la directive «Habitats» couvrent en moyenne 15 % du territoire européen, avec des pointes de plus de 20 % dans certains pays comme l'Espagne, le Danemark ou la Grèce, les espaces proposés – sans honte – par la France ne représentent pas 8 % de sa superficie (répartis sur un millier de sites). L'application de la directive «Oiseaux» est encore plus affligeante, puisque le gouvernement n'a osé classer que… 2,6 % du sol national alors que les Pays-Bas en retenaient 24 % et le Danemark, encore lui, 22 % (la moyenne européenne se situant à 8 %).

En outre, comble de cynisme, Paris n'avait proposé dans un premier temps que des espaces déjà protégés (réserves naturelles, parcs nationaux ou régionaux…). Ce qui évidemment ne demandait aucun effort. L'Europe, on s'en doute, n'a pas été dupe. Après divers avertissements pour lenteur à présenter ses listes et propositions insuffisantes, la France a été condamnée à trois reprises par la Cour de justice des Communautés européennes. À chaque fois elle a refusé de se plier aux injonctions, obligeant la Commission européenne, début 2005, à la menacer de sanctions financières. Pour éviter de lourdes amendes, il lui a donc fallu reprendre rapidement sa copie en sachant que le chemin qui reste à parcourir est désormais considérable. Il manque en effet, au bas mot, 150 sites au titre de la directive «Habitats» et 280 sites pour la directive «Oiseaux» (soit des centaines de milliers d'hectares) pour simplement atteindre la moyenne européenne. La frilosité française est d'autant plus scandaleuse que le pays est le seul à être concerné par quatre régions biogéographiques (atlantique, continentale, alpine, méditerranéenne) et qu'il se trouve, pour l'avifaune, sur la voie des grandes migrations. Plus de 80 % des espèces d'oiseaux les plus fragiles d'Europe fréquentent ainsi le territoire français. La responsabilité est donc considérable.

En Bretagne (B5), seuls 61 sites ont été intégrés au réseau Natura 2000 au titre de la directive «Habitats» et 25 au nom de la directive «Oiseaux». Si la liste recense quelques ensembles de l'Argoat (monts d'Arrée, forêt de Huelgoat, rivière du Scorff, par exemple), les territoires bretons sélectionnés sont pour environ les deux tiers littoraux ou marins (baie du Mont-Saint-Michel, Sept-Îles, Ouessant, golfe du Morbihan, marais salants guérandais, estuaire de la Loire, lac de Grand-Lieu…). Ces 86 espaces (73 en fait, certains pouvant être communs aux deux listes) couvrent environ 300 000 ha soit moins de 9 % du territoire breton : **des chiffres qui ne reflètent pas la richesse écologique armoricaine !** La Bretagne compte par exemple 50 habitats naturels d'intérêt communautaire (prés salés, dunes, landes, tourbières) sur les 222 répertoriés en Europe. Elle accueille en outre 11 espèces végétales menacées (narcisse des Glénan, chardon vivipare, chou marin) et 35 espèces animales sur les 200 qui sont en sursis sur le continent (comme le phoque gris, la loutre d'Europe, le saumon, l'escargot de Quimper). Ce

sont en fin de compte plus de 150 000 ha supplémentaires qui mériteraient d'être classés (pour la seule protection des oiseaux, près de 100 000 ha d'espaces naturels reconnus internationalement comme essentiels à la conservation de l'avifaune ne sont pas à ce jour préservés).

Un lieu d'expérimentation

L'attitude de la France est incompréhensible quand on sait ce que sont les sites Natura 2000. Il ne s'agit pas en effet de recouvrir le territoire de sanctuaires dont l'homme serait exclu. Cette attitude n'aurait pas de sens : dans la majorité des cas, la richesse biologique des zones classées est la conséquence directe d'activités exercées depuis toujours. Elles n'ont donc aucune raison d'être remises en cause. Natura 2000 se veut en fait un outil d'aménagement du territoire capable de concilier et d'associer préoccupations économiques et protection de l'environnement. Un réseau de «mini-parcs naturels régionaux» en quelque sorte…

Sous la conduite de l'État, après consultation des élus locaux, le site est tout d'abord délimité (sur critères exclusivement scientifiques) puis classé. Une procédure visant à assurer sa préservation et sa mise en valeur, voire sa réhabilitation, se met ensuite en place. Elle conduit au regroupement, au sein d'un comité local, de tous les acteurs du territoire (élus, propriétaires, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, écologistes, riverains, administrations) : l'occasion pour les différents partenaires de protéger l'environnement de façon consensuelle, sur un principe de contractualisation. Dans le cadre de ces échanges, un document d'objectifs (Docob), sorte de charte qui regroupe les engagements librement consentis de chacun, s'élabore dans la concertation. À la lumière des Docobs déjà rédigés (11 ont été validés en Bretagne), il apparaît que dans la quasi-totalité des cas les activités pratiquées sont maintenues, y compris la chasse.

Une fois le document d'objectifs établi et approuvé, les propriétaires ou exploitants peuvent passer avec l'État des contrats (dit «contrats Natura 2000») définissant la forme de leur participation (à la fin 2004, neuf avaient été signés en Bretagne : six avec des communes, deux avec des associations et un avec un particulier). Loin d'être un frein au développement d'un territoire donné, Natura 2000 doit donc être considéré comme un lieu privilégié d'expérimentation, une chance même, puisque la richesse de sa composante naturelle est mieux perçue (avec, ainsi, une possibilité plus grande d'être préservée) tandis que la revitalisation de l'espace rural se trouve favorisée par les mesures de gestion.



Photo Patrick D. Morvan

Le Cap Sizun, zone de protection des oiseaux de mer.

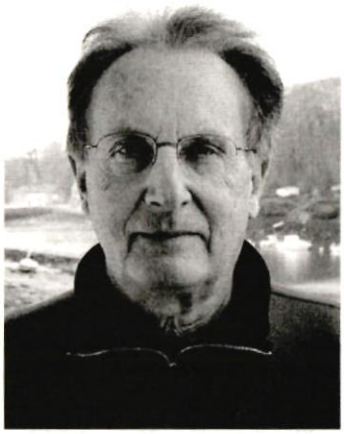
Des problèmes qui demeurent, celui du financement est le plus préoccupant. Si on estime que le maintien des activités existantes ne nécessite pas une aide particulière, il en va différemment quand il s'agit soit de restaurer un biotope (remise en état d'une haie, d'une mare…), soit de le gérer de façon plus «écologique» (rétablissement de pratiques traditionnelles, par exemple). Il semble normal, en effet, que le service rendu soit rémunéré ou que le manque à gagner soit indemnisé. Mais qui financera ? Des aides européennes peuvent être envisagées dans le cadre des politiques de protection de l'environnement (fonds Life) ou de développement rural (Feoga). À l'échelle de la France, les agriculteurs ont la possibilité de passer des Contrats d'agriculture durable, tandis que les non agricoles peuvent bénéficier du Fonds de gestion des milieux naturels, géré par le ministère de l'Écologie. Encore faut-il que les enveloppes soient suffisantes pour satisfaire les besoins. Ce dont on peut douter au vu de la logique gouvernementale actuelle qui a élevé la restriction au rang de dogme. Pour preuve : alors que la Commission européenne estime le coût de la mise en œuvre de Natura 2000 à dix euro par an et par Européen, la France – dans sa grande largesse – ne prévoit de lui consacrer qu'un demi-euro ! Il existe donc un risque de désillusion qui fera supporter à Natura 2000 les carences de l'État…

La pratique cynégétique fait aussi partie des sujets sensibles. Nombre de ses adeptes, en particulier les chasseurs de gibier d'eau, restent sur la défensive. L'avenir de cette activité dépendant largement de la protection des habitats, Natura 2000 aurait pu dans l'absolu recevoir le soutien de ses partisans, si le fait que les deux directives demandent aux États d'interdire «la perturbation intentionnelle des espèces» sur les sites classés ne les avait pas inquiétés. Un *modus vivendi* a été trouvé, calmant les esprits : il a consisté à ne pas considérer la chasse comme *a priori* et toujours perturbante. On peut envisager que celle-ci puisse parfois être pratiquée de façon novatrice.

Il faut enfin soulever la question du niveau de compétence le mieux adapté pour gérer ce dossier. Actuellement c'est l'État avec ses services déconcentrés qui, en dernier lieu, reste le maître du jeu. C'est lui qui définit les zones, pilote les réunions, donne son aval aux documents d'objectifs, les évalue au bout de six ans, signe les contrats de gestion. C'est de son bon vouloir que dépendent la plupart des financements. Cette centralisation est d'ailleurs la cause du retard et des condamnations de la France. Le gouvernement parisien, loin du terrain (même s'il se dit informé par ses relais préfectoraux), soumis à de multiples pressions politiques, n'est pas le plus apte à saisir la réalité du pays. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, il est évident que les décisions doivent être prises par les collectivités territoriales (une fois les directives européennes retranscrites dans le droit français). Qui mieux que la Région est en effet à même de structurer ce réseau, de définir avec l'Union européenne et ses homologues, sur leur espace biogéographique commun, ce que sont les besoins et les attentes ? Qui connaît mieux que le peuple breton la richesse écologique de l'espace sur lequel il vit et les menaces qui pèsent sur elle ? Qui peut construire mieux que lui le projet ambitieux que la Bretagne doit avoir pour son patrimoine naturel ?

Patrick D. Morvan

L'aborigène occidental et Fañch Broudig



Le commissaire Broudig consacre plusieurs pages en français sur son site internet et plusieurs autres en breton dans la revue *Brud Nevez* à des commentaires acides de mon livre *Aborigène occidental.* Je lui accorde bien volontiers ce droit de réponse, puisque de mon côté je ne m'interdis pas d'avoir la plume vive. La " dispute " intellectuelle me paraît toujours préférable au silence.

Toutefois, je commencerai par deux remarques de forme qui ont à mes yeux valeur d'indices sur le fond. Dès la sortie de mon livre, j'en ai adressé un exemplaire par la poste à Broudic et un autre à *Brud Nevez.* Mais j'ai dû découvrir seul l'existence de la chronique sur internet et acheter un exemplaire de la revue. L'élégance n'est pas encore un réflexe des mieux partagés dans notre communauté.

Pourquoi me suis-je permis ce " commissaire " ci-dessus ? Entre autres parce que, dans son texte breton, je deviens sous la plume de Fañch à cinq reprises un louche " an Treguer ", dans lequel s'entend quelque chose comme " le dénommé Treguer " des rapports de police.

Sans doute troublé par ma manière de m'avancer au contraire à découvert, il se trompe d'emblée sur la perspective de mon livre. Il le prend pour un essai quand c'est d'abord un récit, la chronique de mes aventures extérieures et intérieures. Il y cherche des idées quand il s'agit plutôt de rêves. J'emmène mon lecteur dans une tête de Breton, la mienne, que je suis le premier à décrire fâcheusement trouée.

Dès lors son commentaire perd tout sens et devient étrangement pervers : il transforme mes confidences en arguments. Mon arrière-grand-mère a employé le mot " Aotrou " à ma naissance en faisant une prédiction sur ma vie future ? C'est bien la preuve que je suis bouffi d'orgueil. Je confesse que, né immergé dans un profond *Goueled-Leon,* je n'ai rien su dans mon enfance de l'histoire ni de la culture bretonne ? J'étais donc aveugle. Je suggère que mes parents, mes maîtres et la République portent quelque responsabilité dans ce manque ? C'est évident, je hais tout le monde. Etc.

Je conte mon inconscience de jeune adulte, je raconte comment j'ai dû mes premières retrouvailles avec la langue bretonne à un parfait hasard. Mais Fañch titre son article *" eun nevez-vrezoneger "emskianteg" ? "* — " un néo-bretonnant "conscient" ? " — avec des guillemets et un point d'interrogation, comme si c'était moi qui le disais et lui qui s'interroge sur cette prétention... Non, Fañch, longtemps inconscient, mais toujours sincère, ouvert, naïf si tu veux, sans arrière-pensées. La règle du jeu dangereux que j'avais décidé de jouer dans ce livre était d'oser tout dire, de peindre in extenso mon maelström intérieur. Je comprends qu'il puisse être désagréable à un autre de s'y retrouver. Mais c'est le prix de la célébrité : on ne peut pas être un personnage public sans être exposé au jugement de ses contemporains.

Un mot, donc, sur la télévision régionale de langue bretonne sur laquelle règne notre cher Fañch. (Je répondrai plus longuement sur ce sujet en breton si *Brud Nevez* veut bien m'accorder à mon tour un droit de réponse, ce dont je ne doute pas.) Fañch me cherche des noises de détail sans craindre de laisser perler de lourds sous-entendus. Bien sûr, ce n'est pas par sympathie pour les idées de Goulven Pennaod que j'ai tenu à enregistrer le témoignage dudit personnage dans la série *Brezhonegerien* : mais parce que c'était la définition même de la collection que de faire défiler des bretonnants de toute obédience. Auparavant j'avais filmé plusieurs communistes, notamment Jean Le Dû et Jean Le Lagadec, à la demande de Broudic cette fois, sans opposer à ces choix l'indulgence des intéressés pour les horreurs de l'URSS. Il reste vrai que Fañch a supprimé la série à la suite de cet incident, sans jamais me l'annoncer ni me le confirmer, à l'évidence pour que je ne puisse pas le faire savoir. Le roi Fañch est un homme du secret qui déteste qu'un innocent puisse faire remarquer qu'il est nu. Il revendique de " n'avoir signé aucune pétition " depuis longtemps : c'était en effet un principe prudent pour rester un responsable acceptable par tous les pouvoirs.

À propos de Roparz Hemon et des intellectuels de *Gwalarn,* j'ai droit aux pires insinuations, à des ricanements à peine étouffés sur mes sentiments démocratiques. J'avais imaginé que ma franchise me vaudrait une protection contre de tels murmures. J'écris clairement dans mon livre que *" je ne sollicite aucune excuse pour les individus : aussi difficiles qu'aient été leurs destins après la Libération, ils ne l'ont pas été davantage que ceux des millions de morts et de déportés de la guerre, ceux des milliards de pauvres ou de persécutés d'aujourd'hui. Ils ont pris leurs responsabilités, ils ont choisi : ainsi va l'Histoire. "* Mais je dis aussi que les mêmes ont fait un travail culturel gigantesque sur lequel nous nous appuyons encore aujourd'hui pour sauver notre langue ; sans lequel même le développement actuel de filières d'enseignement bilingues, publiques comme privées, n'eût pas été possible.

Tout le monde n'a pas lu ces lignes avec les mêmes yeux que toi, Fañch. J'ai par exemple été invité pendant une demi-heure sur France-Culture dans l'émission " Maison d'études ", à titre d'ami du peuple juif. Tandis que mon livre n'a été cité dans aucune émission régionale de France 3, ni en français ni en breton. Les deux minutes que lui ont consacrées les courageux journalistes de France 3 Iroise à Brest n'ont pas été reprises à Rennes.

À la fin de ton article de *Brud Nevez* tu gémis drôlement à l'idée que ton texte va être moins lu que le mien... Fañch, il existe une solution très simple pour assurer une meilleure écoute à notre débat : tu m'invites dans ton émission *Red an Amzer.*

Michel Treguer

Langue bretonne :

Un demi-siècle de luttes

Le PB poursuit ici sa série d'articles sur le combat pour le breton dans les années 1950-2000

La rédaction du PB.

3. LA LEVÉE DU BON GRAIN

Le breton est une langue de terriens : il fait la différence entre *eginañ* (germer), *kellidañ* (former des pousses), *diwanañ* (sortir de terre). Le grain semé après la guerre et germé dans le champ de *Galv* leva dans les toutes dernières années 70. De cette levée surgit un nom évocateur : *Diwan*.

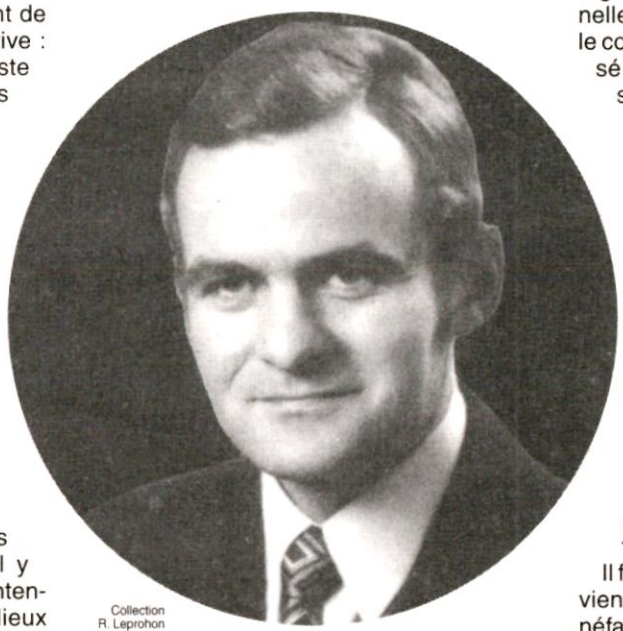
Une fois encore, c'est un militant de l'UDB qui fut à l'origine de l'initiative : Reun L'Hostis, cadre syndicaliste brestois, parfaitement intégré dans le mouvement ouvrier léonard. Jeune père de famille revenant d'Euzkadi, il rêvait pour les futurs citoyens bretons d'une éducation dans leur langue familiale, par le biais de l'école et du sport, à l'image de ce qu'il avait vu chez les Basques du sud des Pyrénées.

Son projet se heurta dans un premier temps à un mur d'incrédulité, y compris au sein de l'*Emsav* : sauver la langue régionale, d'accord ; mais la substituer à la langue de la République dans l'instruction de nos enfants, là, il y avait une sorte de sacrilège ! On entendit même proclamer dans les milieux laïques bretons qu'une telle éducation enfermerait les enfants dans un ghetto et irait à l'encontre de leur intérêt pédagogique. L'UDB, quasi seule dans le monde politique de la période à soutenir l'entreprise, se révéla ce qu'elle n'avait pas cessé d'être : l'avant-garde du peuple breton.

La première classe maternelle ouvrit à l'automne 1977 à Lampaul-Ploudalmézeau, suivie en 80 par la première classe élémentaire, dans la minuscule bourgade léonarde de Tréglonou, et en cohérence chronologique, d'une 6e à Brest en 85. Le collège sera transféré ultérieurement dans ses locaux actuels du Relecq-Kerhuon.

Un quart de siècle plus tard, *Diwan* scolarise 2834 élèves, soit 935 à l'école maternelle, 1122 en école élémentaire, 777 dans le secondaire ; le tout réparti sur 33 sites primaires (dont trois en pays nantais et un en région parisienne), cinq collèges et un lycée de type classique. Une filière technologique est en projet. L'impact économique n'est pas négligeable non plus, avec plus de 400 emplois créés (dont 240 postes d'enseignants).

Dès l'apparition de ce système d'enseignement associatif se développa au double niveau régional et national une contre-offensive idéologique, visant à étrangler le mouvement par l'argent, et au cours de laquelle les jacobins de tous crins se montrèrent sous leur vrai visage, celui de l'ostracisme culturel et du totalitarisme nationaliste. Ceux-là cherchaient à faire passer le service public que rendait *Diwan* pour une entreprise d'intérêt privé, et ses pratiques pédagogiques comme illégales : rien de moins !... Mais l'appui massif de l'opinion bretonne remporta la première victoire : désormais, les enseignants de *Diwan* peuvent se réclamer de la loi promulguée naguère à l'adresse des écoles confessionnelles, qui leur garantit un contrat avec l'État sur la base d'un recrutement *ad hoc* bénéficiant de la certification de l'Éducation nationale.



Collection R. Leprohon

Reun L'Hostis fut candidat UDB à plusieurs élections, ici aux cantonnales de 1973. En 1978, il arrivait en tête des candidats UDB aux législatives.

Au départ de cette grande aventure à résonance culturelle universelle, on ne parlait pas vraiment de bilinguisme. Le concept apparut ensuite, afin de rallier les spécialistes de tradition française (Martinet, Hagège), dont l'appui d'ailleurs ne fit défaut à aucun moment. Mieux : l'Éducation nationale ne tarda pas à s'emparer du vocable pour mettre en place des coupe-feu au sein de l'enseignement public, sous forme de cursus spécifiques dans lesquels la langue régionale ne devait pas couvrir plus de 50 % de l'horaire en primaire – avec apprentissage de la lecture en français – et quelque 25 % dans le secondaire, intégrés dans des structures traditionnelles entièrement francophones. Tout le contraire du bain linguistique préconisé par *Diwan* sous le terme d'immersion !

Nous ne devons cependant pas nous cacher la réalité : sans institutions autonomes, une communauté linguistique ne peut vivre. Et l'État français n'a jamais eu pour objectif, depuis l'époque de l'ex-Union française, que d'éviter à tout prix l'émergence d'«élites indigènes» qui contrecarrerait ses plans d'expansion culturelle mondiale. Dès lors, où donc *Diwan* allait-il trouver les pédagogues brittophones que l'institution officielle s'était toujours refusé à former ?

Il fallut créer dans l'urgence – nous reviendrons plus loin sur cette contrainte néfaste du provisoire qui dure – une nébuleuse de structures susceptibles d'encadrer la pédagogie bilingue naissante sous tous ses aspects : *Kelenn* (formation initiale d'enseignants), *Stumdi* (formation continue, ouverte également aux demandes extérieures), *An Ed* (rédaction de manuels à destination du second degré), etc. Très tôt aussi voyait le jour, dans les locaux agrandis de Tréglonou, un centre d'activités para- et périscolaires : classes du patrimoine, colonies de vacances, camps d'ados, séjours à la mer, en montagne... Parallèlement, l'éditeur *Keit vimp bev* publiait un plein catalogue de bandes dessinées et de romans pour la jeunesse, autant de titres bretons auxquels il convient d'ajouter deux magazines et de nombreux jeux axés sur la langue et l'histoire de notre pays.

Erwan Evenou


JE VAIS MENER MOI-MÊME LA CAMPAGNE DU OUI!
ATTENTION! TON RÉGULATEUR DE VITESSE SEMBLE S'EMBALLER!
IL VOIT DES SUMOS PARTOUT!
TOKYO
TOKYO
NON

Reconstruire le débat

On va dans le mur ! C'est certain, mais on accélère encore. Et sans un regard dans le rétroviseur ou un coup d'œil pour les paysages qui filent de part et d'autre de la rectiligne trajectoire. On risquerait d'y apercevoir les silhouettes des innombrables laissés-pour-compte de cette course sans fin. Sans fin et sans question : il n'est aucune autre tâche à accomplir que de " marchandiser " la totalité des choses de notre monde pour nourrir la croissance cannibale. Le capitalisme – il faut bien le nommer – a fini par tuer le débat sur son sens profond, par appauvrir de façon angoissante l'esprit critique, par travestir l'humanisme en le couvrant d'oripeaux calamiteux. S'il existe une chance de sauver l'humanité, c'est dans la reconstruction du débat qu'elle réside.

Commencer par retrouver le sens des mots et de la réalité qu'ils expriment, tel est le début du dévoilement de l'imposture. " Quand le capitalisme, avec son signifiant historique, a cessé d'être acceptable, on l'a rebaptisé (...). L'expression polie est aujourd'hui économie de marché. [Elle] est creuse, fausse, insipide et mièvre. " (1) Oui, le capitalisme est toujours là. Et toujours plus puissant. Mais d'une puissance acceptée par l'effet d'une sorcellerie " décérébrante " (2). Le grand mérite du sorcier est de faire passer pour des évidences ce qui n'a rien d'évident. Proclamer que l'extension du commerce est la solution suprême aux disfonctionnements dramatiques du monde dissimule une vérité. C'est bel et bien cette extension sans vergogne qui est responsable du creusement dramatique des inégalités entre les hommes. Abasourdis par la croyance patiemment inculquée, les hommes sont rares qui s'émeuvent en entendant Pascal Lamy juché sur sa tribune : " L'OMC doit élargir ses attributions pour englober des questions de société telles que l'environnement, la culture, la santé et la nourriture, qui, à l'instar de la concurrence et de l'investissement, ne peuvent plus être tenues à l'écart du commerce " (3). Cet homme présidera peut-être demain aux destinées de l'OMC. Nous devons dire qu'il est dangereux. Comme le sont ses nombreux coreligionnaires.

Le capitalisme ne produit plus rien de bon. Si ses débuts ont permis la Renaissance, les Lumières et leur esprit critique chargé d'humanisme, ses avatars les plus récents conduisent, sous la tyrannie de la Finance globale et des firmes mastodontes, à la " reféodalisation du monde " (4) et son long cortège d'inhumanités. Les 500 plus grandes firmes mondiales sont à l'origine de la création de 52 % de la richesse planétaire exprimée en part du produit intérieur brut mondial. Les hommes politiques leur sont soumis. Ceux qui en doutent doivent souffrir d'entendre une fois encore l'ami Pascal : " Vous voulez que nous allions de l'avant et que nous changions les politiques. Nous sommes décidés à le faire. (...) La nouvelle Commission soutiendra les propositions du TABD de la même manière que la précédente. Nous ferons ce que nous avons à faire d'autant plus facilement que, de votre côté, vous nous indiquerez vos priorités."(5). La commission nommée ici est bien sûr la Commission européenne ; le TABD (Transatlantic Business Dialogue) quant à lui est le cénacle regroupant les plus grands patrons nord-américains et européens. Les hommes politiques – la preuve est magistrale – ne dirigent plus ; ils obtempèrent. Les nouvelles féodalités ruinent la multitude pour le plus grand profit des actionnaires. Comment alors ne redeviendrait-on pas sartrien : aimer les hommes, c'est détester ceux qui les oppriment ?

La mondialisation est-elle vraiment autre chose que l'extension planétaire de la lutte des classes ? Le confort occidental – auquel, du reste, tous les Occidentaux n'ont pas le loisir de goûter – nous berce d'illusions sottes face à l'ample réalité du désastre (6). Le capitalisme contemporain et son hyper vitesse d'exécution vont engloutir, par la destruction du bien commun et de la force publique, toutes les identités, grandes et petites, quand bien même elles tenteraient de se sauver du naufrage annoncé en grimpant désespérément dans d'illusoires chaloupes. Le salut passera par l'appel au secours du débat reconstruit pour tous et non par la tentative d'échappatoires égoïstes réservées à quelques-uns.

Reconstruire le débat, c'est reconstruire l'opposition forte aux oligarchies de l'économie marchande et à leur discours désincarné. Il est mensonger de dire qu'il n'est pas d'autres mondes possibles. Sachons rebâtir l'imaginaire face au cruel manque d'imagination. Que la droite se satisfasse de l'existant, c'est de bonne guerre. Elle est là dans le rôle qui a toujours été le sien. Que la gauche agite l'épouvantail du chaos supposé devant les résistants à la barbarie du temps, voilà qui est une piteuse et criminelle capitulation. Elle n'est pas là pour défendre des acquis matériels si mal répartis mais pour aider les hommes à penser. Alors, un double impératif s'impose : délimiter le bien commun des hommes qui doit rester à l'écart de l'appétit des accapareurs ; restaurer la force publique par l'élimination des imposteurs compromis dans le saccage des biens collectifs et l'écrasement exacerbé du travail par le capital. Retrouver Jean Jaurès pour mieux démasquer Pascal Lamy : " Dans une démocratie, l'État, si bourgeois qu'il soit encore, ne peut pas méconnaître les droits et les intérêts des salariés aussi pleinement et cyniquement que les monopoles privés. " (7) Réapprendre à dire non, telle doit être la première ambition du citoyen désireux de regagner le terrain perdu en même temps que sa dignité d'homme.

Yann Fiévet

(1) John Kenneth Galbraith, *Les mensonges de l'économie*, Grasset, 2004.
(2) Philippe Pignarre et Isabelle Stengers, *La sorcellerie capitaliste*, La découverte, 2005.
(3) Discours devant le Parlement européen, Strasbourg, 6 octobre 1999.
(4) Jean Ziegler, *L'empire de la honte*, Fayard, 2005.
(5) Discours devant le TABD, Berlin, 29 octobre 1999.
(6) Patrick Viveret, *Pourquoi ça ne va pas plus mal*, Seuil, 2005.
(7) *Services publics et classe ouvrière*, article paru dans *l'Humanité* du 19 février 1911.

POBL VREIZH

DAZONT HOR YEZH
Avelioù a-benn hag avelioù a-du e dibenn ar bloavezh kozh (2)

Eil lodenn ar pennad kaoz gant Jean-Do Robin. E niverenn PV miz C'hwevrer eo politikerezh yezh Kuzul rannvro Breizh a oa bet danvez pennañ hon divizoù. Ar wech-mañ e vo kaoz eus ar brezhoneg hag eus ideologiezh ha jakobinelezh sindikadoù zo.

Pobl Vreizh : Tabutoù zo bet e-kerzh emvod diwezhañ Kuzul ekonomikel ha sokial Breizh pa oa bet kaoz eus ar steuñv diorren ar brezhoneg bet savet gant ar c'huzul rannvro. An holl sindikadoù war-bouez an FSU a oa savet a-enep ar politikerezh bet kinniget gant ar rannvro. Dañvez d'en em soñjal ?

Jean-Do Robin : Ya, peadra zo da vezañ nec'het – evit an ezel eus ar CFDT a zo ac'hanon – (1) pa lenner an disklêriadenn bet distaget d'ar 6 a viz Kerzu gant Alain ar Menn, dileuriad ar CFDT er CESR, evit flourañ jakobined an UNSA. Ne oan ket o c'hortoz klevet un dileuriad eus ar CFDT evel pa vije bet tchetniki ar PT-FO o komz dre e vouezh.

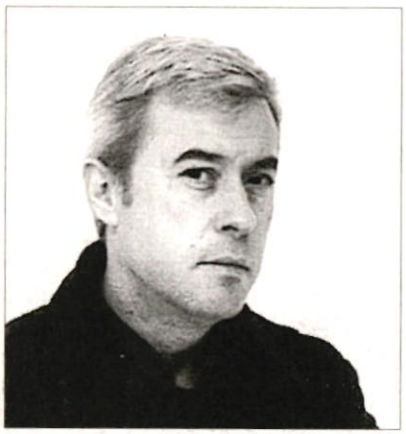
Klemmoù niverus a zo bet e diabarzh ar CFDT ha ranket o deus renerien an Uri (*Union régionale interprofessionnelle*) anzav e oa aet re bell an traoù..

Met en tu all d'ar stumm e ranko pennoù ar CFDT e Roazhon respont war ar foñs a-benn fin ar miz-mañ : penaos ez int deut da zegemer mellad 2 ar Vonreizh evel pa zoujfe hennezh ouzh ar skridoù etrevroadel war an demokratelezh sevenadurel ? Penaos ez int deut da lakaat e kaoz emañ al Liger-Atlantel perzh eus tachenn yezhoù ha sevenadur Breizh, en desped da Garta sevenadurel Breizh sinet gant ar Stad e 1977 ?

Izili niverus a zo o c'hortoz respontoù sklaer a-benn fin ar miz-mañ.... Met ne gav ket din e vijemp disouezhet : ar pezh a c'hoarvez er CFDT a denn diouzh ar stourm diabarzh a zo er mare-mañ er sokial-demokratelezh c'hall etre ar jakobined hag an digreizennourien... Ma c'heller soñjal emañ Le Drian e-touez an digreizennourien, arabat ankouat e chom dalc'het framm ar PS gant ar jakobined. Ar re-se, just-awalc'h, a gaver bremañ e penn ar CFDT e Breizh.

Pobl Vreizh : Sindikadoù na fell ket dezhe degemer ez eus diouzh Breizh ha diouzh pobl Breizh n'hellont ket sevel a-du gant micherourien a fell dezhe kaout postoù labour e brezhoneg. A-raok pell vo komzet gante eus " brezhonekadur ar postoù labour " ? Un dislavar a zo ?

Un dislavar a zo eveljust, ma talc'her da soñjal ez eus diouzh ar sindikajoù binvioù evit difenn gwirioù an dud en dienez, al labourerien gwasket ar muiañ, pe ar servijoù publik.



D.R.

Jean-Do Robin.

Bremañ ma zo diouzh ar sindikajoù binvioù evit ur renkad tud pe evit mevelien un ideologiezh da virout o galloud stok ouzh hini ar Stad pe ouzh hini ar batroned, hag int o kenverañ ar galloud politik hag ekonomik gante, hag o veskañ «ar servij publik» gant interestoù strizh o renkad... n'eus dislavar ebet ken.

Rak ma vez anavezet ar varregezh war ar brezhoneg da varregezh vicherel evit postoù-labour 'zo (skolaer divyezhek paneveken) e c'hell an dud-se soñjal, gant gwir abeg, e vo lakaet en arvar an ideologiezh m'eo diazezet galloud o renkad warni.

Pobl Vreizh : Ne vije ket deuet ar mare d'an emsav kaout sindikadoù savet diwar skouer LAB e Bro Vask pe STC e Korsika ? Dav vije d'an emsaverien emezelañ ouzh SLB ?

Muioc'h-mui a labourerien ne gavont ket o c'hont ken gant ar sindikajoù «bras»...Met kement-mañ ne sinifi ket e vijent prest da ouestlañ nerzh hag amzer da grouiñ sindikadoù nevez. Ar sindikalouriezh an hini a zo en arvar e gwirionez, pa weler an nebeut a dud a bae o skodenn ha, nebeutoc'h c'hoazh, ar re a gemer perzh e buhez o sindikad !

Ur start a vicher eo hini ar sindikalour... Hag a-benn sevel ur framm nevez, efedusoc'h evit ar frammoù kozh, e ranker prenañ un tamm mat a skiant war an teuliadoù a rankor pleustriñ warne ha war ar mod da gas an traoù.

Pa vo deut ar c'houlz da sevel ur framm nevez n'eo ket gant un nebeut kelennerien e vo graet : nebeutoc'h c'hoazh gant kelennerien brezhoneg pe tud eus an Emsav nemetken.

Ma n'eus ket diouzh ar framm-se danvez ur goñfederasion etrevicherel ne dalv ket ar boan... pe d'an nebeutañ n'eo ket gant ar seurt sindikalouriezh-se an hini a vo kaset an araokadur sokial war-raok. Araok klask ober evel ar «vreudeur vras», Euskariz pe zoken Korsiz, e vefe mat studial war beseurt diazez istorel, sokial ha demografel eo bet savet LAB pe an STC rak gwall disheñvel eo an diazezoù-se e Breizh : trawalc'h eo keñveriañ an dregantad a dud etre 20 ha 30 vloaz e Breizh gant an hevelep dregantad eus poblañs Euskal Herria evit muzuliañ an diforc'h-se...

Pobl Vreizh : Goude bezañ bet 'pad bloavezhioù prezidant UGB hag eil prezidant KSB e karg eus ar brezhoneg. Ar stourmer 'zo ac'hanoc'h en dije raktresoù da gas da benn vat ?

Ya, moarvat ! N'eo ket tout da gevredigezhioù tud ar vugale goulenn, na d'ar bolitikourion embann ur plañ kas ar c'helenn brezhoneg war-raok ha stummañ nouspet skolaer divyezhek ar bloaz... ret eo da dud all en ober, bemdez war an dachenn. Gant se ne gavan ket re hir ma amzer, e c'hallez krediñ !

Evit ar peurrest avat ez omp arru war harzoù ur prantad nevez eus ar vuhez kevredel e Breizh : frammoù-soñjal ha frammoù-ober a zo o vont da get, taget gant an amzer, ar chikanioù hag ar mignoniezhoù kozh. Ne ra ket droug d'an nen pellaat un tamm kent gouzout pelec'h ha penaos implijout, estroc'h evit en aner, an tamm nerzh a chom gantañ.

Komzoù dastumet gant
Herve ar Gall

(1) Goude bezañ bet kaset ul lizher o c'houlenn resisadurioù ha disklêriadurioù zo gant pennoù CFDT Breizh, o vezañ n'en deus ket bet respont dereat ebet digante ; Jean-Do Robin en deus roet e zilez, nevez zo, eus ar SGEN-CFDT.

Aod an Olifant

Ar burzhud aet da get

Rannet eo bet Aod an Olifant e div lodenn gant ar brezel diabarzh: an Hanternoz gant ur galloud dispac'hel diazezet e Bouake hag ar Su dindan veli ar riez ofisiel gant Abidjan, kêrbenn ekonomikel ar vro, evel kreñvlec'h. Re a gasoni a zo bet degaset gant ar strourm etre an daou duad evit ober eus Aod an Olifant un takad politikel unvan adarre. Kuzhet e vo marteze an disparti gant ur framm federal ijinet evit-se.

Efedus e voe dibaboù Félix Houphouët-Boigny evit degas d'ar vro un nerzh diorren padus. Tremen a reas talvoudegezh ar Produadur Diabarzh Gros dre annezad eus 186 a zollaroù e 1960 da 1045 a zollaroù e 1980. Postet e voe kalz evit-se er frammoù ekonomikel foran ha prevez. Terket e voe hentoù, aerborzhioù, porzhioù-mor evit reiñ al lusk gortozet d'ar c'has-degas marc'hadourezhioù. Klasket e voe sachañ ar skiant-prenet diavaez dre ginnig d'an embregerien estren tailhoù dister war ar gounidoù hag an aotre d'o c'has d'o broioù orin. Er penn kentañ e veze diazezet nerzh kenwerzhel al labour douar war an dastum kafe ha kakao. Gwerzhet e veze ivez koad gant Aod an Olifant war ar marc'hadoù etrebroadel. E-kerz ar bloavezhioù dek ha tri-ugent e kreskas pouez ar c'hotoñs en ekonomiezh ar vro d'e dro. Korz-sukr ha soja a voe ezporzhiet ouzhpenn-se ivez d'ar marese. Kornad ar c'hotoñs e teuas an Hanternoz da vezañ endra ma chome ar Su hini ar c'hafe hag ar c'hakao (43% eus produadur ar bed). Treuzfurmet e voe muioc'h muiañ an danvezioù-se war al lec'h.

Lakaat a reas ar berzh ekonomikel ar boblañs da greskiñ. Tremen a reas eus 6,7 milion a dud e 1975 da 16,5 milion e 1998. Kalz estrenien a oa deuet da glask fred en Aod an Olifant ha roet e veze dezho enni gwirioù par da re ar vroiz, pe dost. Mont a raent d'ober 28% eus ar boblañs e 1988. Milionoù a dud eus ar broioù amezek a oa evel-just, met ivez miliadoù a Libaniz hag a C'hallaoued. Ne voe ket diefed ar berzh-se war an dachenn sokial. Tremen a reas ar feur skoliañ eus 8% e 1954 da 64% e 1990, hag ar spi da vevañ eus 33 bloaz e 1959 da 57 vloaz e 1988 (diskenn a reas diwezhatoc'h betek 41 bloaz abalamour d'ar sida).

Touell an Olifantadegezh

Re uhel e chome kouskoude pouez ar c'hentañ gennad en ekonomiezh ar vro. E-kerz ar bloavezhioù diwezhañ ez ae e dalvoudegezh d'ober 34% eus ar Produadur Diabarzh Gros, 60% eus ar postoù-labour ha 63% eus gounidoù an ezporzhiañ. Pa ne gane ket mui an danvezioù pennañ er marc'hadoù etrebroadel e kolle seurt tachennoù ul lodenn re vras eus ar c'horvoder degaset ganto. Seul noazusoc'h e oa ar sujidigezh ekonomikel-se ma tizhe talvoudegezh samm an dle diavaez hini 125% eus ar Produadur Diabarzh Gros e 2000 (17 miliard a zollaroù) ha lodenn servij an dle-se 26,1% eus talvoudegezh an ezporzhiadurioù. Sammet e oa ivez ar riez gant dleoù diabarzh ha ne oa ket mui evit ober ar politikerezh brokus a roas tu da Félix Houphouët-Boigny da chom e penn ar jeu keid-all hep gouzañv un tuenep re greñv, daoust ma kreskas dindan e veli an diforc'hioù sokial diwar goust ar vaezidi peurgetket. Evel e meur a riez en Afrika n'eo ket frammoù politikel Aod an Olifant binviji evit mad an holl, met binviji evit ur rummad tud a glask pinvidikaat o preizhata. Kuzhet e oa bet ar sioù-se gant efedoù al lusk ekonomikel. Anat e teujont da vezañ pa voe berr ar peuriñ. Ijinet e voe neuze an «olifantadegezh» gant warlerc'hidi Félix Houphouët-Boigny p'o doa ezhomm eus un hevelep benveg ideologel evit diskoulmañ kudenn o diouer a reizhveli. Dre lakaat ul lodenn resis eus ar boblañs a-us d'ar re all e c'helled gounit nerzhioù da vougañ taolioù dispac'h ar re a oa da vezañ lakaet da c'houzañv ar braz eus ar bec'h.



D.R.

Amzer ar lazhadegoù en Aod an Olifant.

Estreget digresk prizioù ar c'hakao a zegasas an enkadenn da Aod an Olifant. Kollet e oa bet ivez o nerzh gant an talbennoù difraostañ ha nebeutoc'h nebeutañ a betrol a strinke eus ar gweleadoù dizoloet er mor dindan veli ar vro. An dibaboù goulennet gant an F.M.I evit lakaat an ekonomiezh da vont war gorre he bec'h a voe noazus evit kornadoù paour an Hanternoz. Soñjal a rae d'an dud enno e tenne ar c'hompagnunezhioù estren dreist-holl o mad eus gwerzh an embregerezhioù broadel gant ar riez. Arabat lakaat re a bouez en diforc'hioù relijiel pa glasker kompren petra a zo kaoz d'ar brezel dibarzh emañ Aod an Olifant o c'houzañv. Mont a ra ar Vuzulmidi d'ober 56% eus ar boblañs e kornadoù an Hanternoz, gwir eo, met bevañ a ra 86% eus ar 15 milion a Olifantiz er Su ha 77% eus Muzulmidi ar vro.

Pariz e-touesk ar c'hwezherien tan-gwall

Kaset ez eus bet soudarded gant Frañs da lakaat ar peoc'h er vro. Gwir eo e c'heller rebechiñ d'ar prezidant Laurent Gbagbo ur politikerezh a laka an Olifantiz d'en em lazhañ, gwir eo e klask galloudoù esten amezek implij taol dispac'h an Hanternoz evit astenn o levezon bolitikel, met politikerien Pariz a zo da vezañ renket ivez e-touesk ar c'hwezherien tan-gwall. Mont a ra an interestoù gall d'ober un drederenn eus ar postadurioù estren graet en Aod an Olifant ha 30% eus Produadur Diabarzh Gros ar vro. Emañ Saur, E.D.F, Orange ha Bouygues e penn an transportoù, ar pourchas dour ha tredan, hag an hentoù kenwerzhel e-keit ha m'emañ ar Société Générale, ar B.N.P hag ar C'h/Crédit Lyonnais oc'h ober al lezenn war an dachenn arc'hantel. Abaoe krouidigezh ar riez e teu a-benn ar c'hompagnunezhioù-se da gas da Frañs 75% eus ar pinvidigezhioù produet ganto. Seul wech m'o doa klasket Olifantiz disteraat dreistwirioù ar re-se e voent lakaet da zistreiñ diwar o menoz gant Pariz. Ma vefe bet ar renad evit derc'hel er vro ul lodenn dereat eus ar gounidoù graet enni e vefe bet aesoc'h moarvat evitañ dastum peadra da brenañ sujidigezh politikel ar boblañs en he fezh.

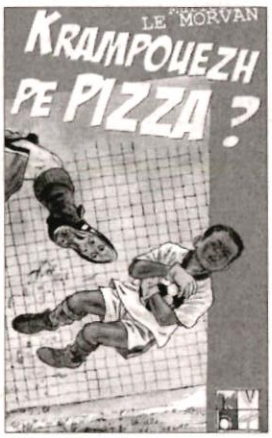
Côte d'Ivoire: la fin pitoyable d'un miracle.

Du ha gwenn ha plas da lenn...

Roet eo bet arlene e-serr Gouel levrioù Karaez " Priz ar Yaouankiz ". Savet e oa bet ar prizioù-se diwar intrudu Fanny Chauffin, kelennerez e skolaj Diwan Kemper ha prezidantez ar gevredigezh FEA (Formation-Éducation-Animation). Daou bal a weler gant ar raktres : lakaat skrivagnerien da sevel romantoù berr evit ar grennarded ha dizoleiñ skrivagnerien nevez. Aozet ez eus bet eta ur genstrivadeg romantoù gant daou rummad : unan evit skolidi



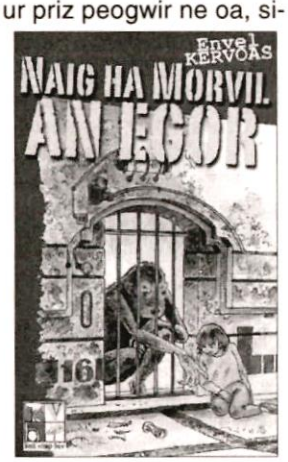
6vet ha 5vet klas hag egile evit bugale 4vet ha 3vet. Kemeret o deus skolajidi Diwan perzh e barnedigezh an oberennoù. Trugarez da skoazell departamant Penn-ar-Bed ha da renerezh departamant ar Yaouankiz hag ar Sportoù ez eus bet tu da reiñ ur chekenn d'al loeridi ha, pouezusat tra, embann al levrioù bet priziet dre hanterouriezh Keit vimp bev. Daou briz zo bet roet evit pep rummad. Daou levr o deus gounezet evit rann ar 6vet-5vet : *N'omp ket deñved* gant Yann-Fañch Jacq, kentañ priz, ha *Krampouezh pe pizza ?* gant Muriel Morvan. Daou levr buhezek, plijus hag aes da lenn.



Un istor " raket " a gont *N'omp ket deñved.* Livet eo mat gwikefre ar raket hag emzalc'h ar skolajiadez gwallgaset gant lakepoded koshoc'h egeti. Souezhet eur gant diskoulm an istor a ziskouez kenskoazell etre rummadoù oad disheñvel en un doare dic'hortoz ha leun a fent. N'hallan ket lâret muioc'h...

Kontañ a ra *Krampouezh pe pizza ?* un tamm istor polis e-pad un doare kampionad foot etrevroadel evit reoù yaouank aozet gant ur gevredigezh a Vreizh. Eskemmoù sevenadurel, brokusted ar mennozhioù hag an oberoù, joa ar c'hoari, " tu teñval " ar foot gant itrikoù evit skrapañ c'hoarierien yaou-ank eus broioù paour evit gallout gwerzhañ anezho diwezhatoc'h da gluboù brudet, diskoulm er fin... Kontet eo mat an traoù, dre sell ur grennardez. Bev ha simpl eo ar yezh.

Embannet ez eus bet un trede levr hag en deus kemeret perzh er genstrivadeg er memes rann hep kaout ur priz peogwir ne oa, siwazh, nemet daou briz : *Naig ha morvil an egor* gant Envel Kervoas. Un istor SF eo. En un amzer tost a-walc'h eus hon hini a dremen an traoù. Kaoz zo eus telepatiezh ha pellsanterien, hag eus ur c'hrouadur tre-oabl, un E.T. ma fell deoc'h. Ur plac'h yaouank kalonek eo an harozez. Klasel eo framm an istor. Plijus eo da lenn.



Tu zo da bourchas an tri levr-mañ hag un nebeud reoù all 'n ur skrivañ d'an embanner " Keit vimp bev ", 22, Grand rue, 22520 LAZ. Pgz : 02 98 26 87 12, postel : keit-vimp-bev@wanadoo.fr. *5€ an tamm.*

Herve Lannuzel

AL LIAMM

Niverenn 348

Ul lodenn eus an niverenn a zo gouestlet da Youenn Olier, aet da Anaon e dibenn ar bloaz 2004. Per ar Bihan ha Fañch Kerrain o deus savet bep a skrid e koun ar stourmer hag ar skrivagner bras aet da get. Kavout a reer da heul roll ar pennadoù en doa skrivet e-barzh "Al Liamm". Setu ma c'heller gwelout ez eus warnañ barzhonegoù (a-zoare), danevelloù, eñvorennoù, studiadennoù war dud vrudet er broioù keltiek. Pezh a zo talvoudus-meurbet eo ar pennadoù skridvarnerezh niverus a ouestlas d'al lennegezh vrezhonek, en o mesk e "brederiadennoù e sigur un nebeut skrivagnerion vrezhonek" a ra danvez 20 skrid.


D.R.

Sylvia Plath

Un c'henlabourer efedus e voe evit "Al Liamm", kent dezhañ sevel e gelc'hgelaouenn "Imbourc'h", a gaver enni lodenn vrasañ e oberenn. Abafet e chomer eta dirak puilhded ha talvoudegezh an oberenn-se.

Santout a reer trid Herve Latimier en e skridvarnouriezh al levrioù nevez embannet hag ar blijadur en deus d'hol lakaat da zont en e ved a zizoloadur hag a spreredelezh. An dro-mañ e vez kont gantañ eus labourioù Claude Allègre, Alain Frachon ha Daniel Vernet, Peter Tremayne, Iain Banks ha Mikael Treger. Prizius eo kavout evel-se ur roll a levrioù mat, pas ouzer eo dister ha dizudi ul lod ec'hon eus an embannadurioù.

Brav eo ar barzhonegoù e derou en niverenn, gant Gwenn-Ael ar C'helleg, Paol Keineg hag Herve Gouedard. Divarc'het e vezan alies pa 'z an da gantren e kloz luziet an danevelloù. Setu ur santadur avat. Ar re a gaver en niverenn a zo diwar dorn Giulia Fraboulet, Dan ar Wern ha Tudual Aodig. Ma ! O ijin a ranker meuliñ.

Yann Gerven an hini eo a zo aet e-barzh hollved ken krivinus all ar c'hoariva, gant e bezh "Ibrahima Sawadogo". Disfi am boa pa grogen d'e lenn met da c'houde eo bet anat din e vefe kalz dudi gantañ evit an arvesterien, rak fentus, divoutin ha modern-kenañ eo. Yann Gerven a ginnig ivez un notenn yezhadur prizius war "ar verboù damskoazellañ".

A-drugarez da Vaguy Kerisit e reer anaoudegezh gant ar skrivagnerez amerikan brudet, Sylvia Plath (1932-1963) a voe berr he buhez he glac'harus he flanedenn.

Eveljust ez eus notennoù puilh en niverenn hag ivez roll ar pennadoù bet embannet warlene.

Marzhin Grogenneg

(Al Liamm, koumanant-brud 28 €, 14 straed Louzaouenn ar hañv – 220300 Lannuon).

Ar Skorv (6)

Skorv ha pradoùier

Bouezh ar Skorv. Nag a hent etre babilh
Delikat ar vammenn, kensoniezh ar rec'hier
Ha sioulañs ha doujañs 'rak bravitez ar vro !
Na lark na frank hed ho kordennoù
Nag a bell e taont
Na pege'it e padint !

O Skorv deoc'h e plij bras ar pradoùier
Na difonn ho kerzh enne – nag a droioù nag a
[stummoù !
Tresoù gwevn un aer hir a 'n em stlej langourus
Etre ar riblennoù heotek.
Sot oc'h get ar pradoù, setu perak eh it
Ar ho kwar ! 'met ha vehe ar prad
A glask ho terc'hel, ken brav ha fresk èl mah
[oc'h !
Ar prad a ouarn a'noc'h hag ar pellañ gwellañ
Da suniñ deoc'h ho tour ha da glevet ho kan.
Pe marse e kavit er heot glas, stank ha druz
Ur c'havell dous, dispar, n' ho pez ket c'hoant
[kuitaat.
Piv eo a lakay splann kevrin an darempred
Etre ar Stêr, ar prad ? Na pesort stardadenn !
Ar Skorv a oui e lak ar heot blot da greskaat
Ar Skorv a oui e vag ar heot tener ha druz
Ar Skorv a oui emañ ar prad bugel dezhi.
Se zo kaoz e chom pell da vabilhat d' ar prad
He bugel dous ha flour, didrouz ha sioul atav.
Amañ e vourra bout, amañ he dvez amzer.
Na mizer hen kuitaat ! hag e pad da lâr' kaer
Da reiñ alioù mat d'he frad 'raok hen kuitaat
Ha da vouchiñ dezhoñ hag e kement tachad !
Na diaes 'n em zistag !

Pa ouel ar prad d' e foenn falc'het, e lâr dezhoñ

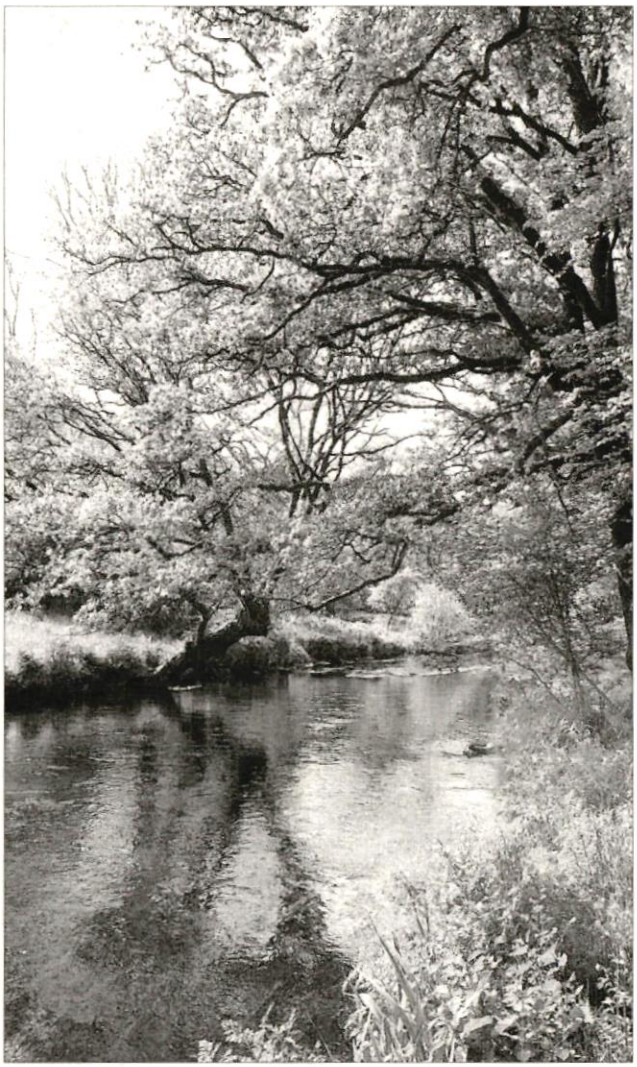


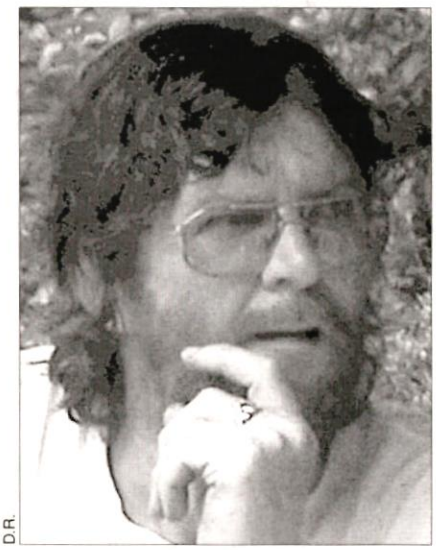
Foto D.Tanguy

" Ouelit, ouelit, dour fresk a gasin deoc'h
[bemdeiz
" Ret eo deoc'h bout touzet 'vit bout bravoc'h
[goude
" 'Benn ur blez ac'han'mañ, 'h adkavoc'h ho
[splannder. "

Jalouzi vras a vag ar Mor bras doc'h ar Skorv
Honnañ a gont d' ar Mor pet bro he deus treuzet
Pet manez, pet flajenn, na pet a rec'hier reut
Nag a goedoù ! nag a bradoù g' o loened korn !

Un jour avec... il fait marcher les

Gilbert Cabon est l'un de ces nombreux militants qui font la Bretagne d'aujourd'hui. Il est notamment l'une des chevilles ouvrières du fameux Tro Menez Are qui, chaque année au mois de mai, rassemble des milliers de marcheurs dans les landes des monts d'Arrée. Avec Gilbert, «Le Peuple breton» a voulu en savoir plus sur cet événement désormais incontournable dans le calendrier des rendez-vous du printemps breton.



D.R.

Gilbert Cabon

Le Peuple breton : Comment tout a-t-il commencé ?

Gilbert Cabon : Cette randonnée du *Tro Menez Are* (le Tour des monts d'Arrée) est d'abord une association née en 1989 à l'initiative de parents d'élèves de l'école *Diwan* de Commana. À cette époque, l'école avait dix années d'existence, et nous souhaitions la faire un peu plus connaître. Avant de s'installer dans cette commune, elle avait fonctionné successivement à Ploudiry, à Plounéour-Menez et à Lampaul-Guimiliau. Et puis, il y avait un besoin d'argent pour financer les projets d'action éducative, acheter du matériel pédagogique, etc. En 1988, l'un des parents d'élèves, d'origine catalane, s'inspire de ce qui se fait dans son pays et propose d'organiser une manifestation sportive, à la fois ludique et sans compétition. La proposition est retenue, et ce sera un premier défi. Il s'agira d'une randonnée utilisant, autour du lac du Drennec, toutes sortes de moyens de locomotion sportifs. Pari gagné, avec la venue de plusieurs centaines de personnes et d'une centaine de participants. En 1989, le principe d'une randonnée pédestre à Commana est retenu, avec trois circuits proposés (10, 20, et 40 km). Le succès est immédiat, avec l'arrivée de 400 marcheurs. À l'époque, j'étais simple bénévole et Philippe Canevet, le boulanger bio de Saint-Thégonnec, était le président de l'association. En 1990, la manifestation a lieu encore à Commana et plusieurs centaines de participants accourent, prouvant que l'audace et l'innovation, ça paye ! Quand on pense qu'il s'agissait de faire contribuer financièrement des gens pour qu'ils marchent ! À première vue, c'était farfelu ! On voulait combiner plusieurs éléments pour proposer une formule qui soit originale : créer un événement à caractère familial et festif, abordable financièrement pour tous, tout en faisant découvrir un lieu, son histoire, ses richesses naturelles, en valorisant le patrimoine d'une commune. Tout cela était nouveau à l'époque et nous avons joué les précurseurs.

Le PB : Comment expliquer qu'un tel succès se soit maintenu ?

G.C. : Il y avait le risque qu'en maintenant cette randonnée tous les ans au même endroit, c'est-à-dire à Commana, on ait au mieux mille marcheurs pendant vingt ans ou au pire que cela périclite. On a donc décidé de changer de commune chaque année. C'était un autre défi, car c'est, malgré tout, une opération financière en faveur de l'école de Commana, et il fallait se faire accepter ailleurs. Nous décidons cependant de sauter le pas, en retenant quelques principes simples. Proposer d'abord chaque année notre formule dans un lieu différent, faisant de l'équipe municipale de la commune concernée notre partenaire privilégié. La date retenue serait toujours la même, le jeudi de l'Ascension, avec son week-end prolongé qui voit souvent les Bretons revenir au pays. Troisième élément important : mobiliser toutes les forces vives de la commune pour valoriser leur action, y compris les partenaires économiques. Résultat de cette politique : le nombre de marcheurs augmente alors d'année en année, pour atteindre une moyenne de 6 000 participants réguliers. Si les gens viennent de plus en plus nombreux, c'est qu'ils savent que, chaque année, ils vont découvrir des choses différentes, qu'ils ne reverront peut-être plus, beaucoup de circuits passant par des terrains privés qui ne sont ouverts que ce jour-là. Chaque randonnée a donc un caractère éphémère et unique, ce qui n'est pas pour rien dans le succès de cet événement.

Le PB : Comment s'organise une telle journée ?

G.C. : Aujourd'hui, l'organisation est bien au point et a pris son rythme de croisière. Chaque *Tro Menez Are* demande une année de préparation. Actuellement, nous préparons déjà l'année 2006 ! Nous fonctionnons en commissions. Toute l'année, nous sommes une cinquantaine de bénévoles à travailler. Tous les mois environ, les commissions se réunissent pour mettre en commun leurs informations. C'est un travail de longue haleine. Le jour même de la marche et le lendemain, on peut compter 300 bénévoles sur le terrain ! La responsabilité de président – que j'ai exercée de 1996 à 2004 – et son rôle sont importants. Le travail avec les associations locales est indispensable. Notre passage leur donne un coup de *startijenn* et les communes sont contentes de voir tout le dynamisme que nous déclenchons. Aujourd'hui, ce sont ces communes qui nous contactent pour

Gilbert Cabon gens pour le breton

que le *Tro Menez Are* se déroule chez elles ! Toutes nos craintes se sont dissipées et le pari est gagné.

Le PB : Comment se déroule une journée ?

G.C. : Avant la journée, on a le repérage des circuits et leur balisage le week-end qui précède. Il y a les négociations pour les passages sur les terrains privés, pour l'obtention des droits – payants – de photocopier les cartes IGN ; l'organisation de l'information, chaque circuit étant relié par radio à un PC central ; le ravitaillement ; la présence de la Croix-Rouge, ainsi que celle d'un médecin. Dans la «dernière ligne droite» avant l'événement, on a une sacrée surchauffe de l'activité militante !



Photo Loeiz Bloñs

Randonner dans des paysages remarquables...

Le jour venu, on propose au public de randonner sur six circuits au choix : deux circuits de 10 km, un de 15 km, un de 20 km, puis un de 30 km et un dernier de 40 km. Sur 6 000 participants, il y a toujours environ 300 préinscriptions. Les inscriptions commencent à 7 heures du matin et on voit certains qui font déjà la queue à cette heure-là ! Phénomène nouveau, des marcheurs arrivent la veille avec leur camping-car. Avec le droit d'inscription, chacun reçoit une carte du circuit choisi, et une carte à faire pointer pendant le parcours, qui est aussi une attestation d'assurance pendant la marche, en cas d'accident. Cette même carte donne droit à une pomme au départ, une petite collation et un cadeau au retour, et permet l'accès gratuit au fest-noz. Tout au long des circuits, il y a des points de ravitaillement et de pointages qui permettent d'attester que les marcheurs ont bien réalisé leur parcours. Nous avons aussi des animations de toutes sortes, des contes, des saynètes sur des thèmes en relation avec le patrimoine local et les points de vue remarquables, mélangés aux interventions de musiciens ou d'animateurs-nature. La formule est suffisamment souple pour séduire un très large public : il y a les sportifs «purs et durs», les marcheurs qui viennent en famille, des bons vivants qui retrouvent là de vieux amis chaque année, les coureurs de festoù-noz, les amoureux de la nature...

Le PB : Y a-t-il d'autres retombées ? **G.C.** : Il y a des retombées intéressantes, sur divers plans, avec des partenaires culturels et économiques. Je pense par exemple au Parc d'Armorique, avec qui nous travaillons depuis le début, ou à l'association *Keit vimp bev*, qui fait un remarquable travail de publication en breton pour la jeunesse et qui offre des cadeaux de promotion aux 500 adolescents et aux enfants qui participent chaque année à notre marche. Il y a aussi la station de radio *Arvorig FM*, présente toute la journée en direct. Nous avons réalisé avec elle et le centre Leclerc de Landivisiau une opération de bretonnisation de la politique de communication de cet établissement commercial. Chaque année, nous nouons des relations avec les artisans des communes où se déroule le *Tro Menez Are*, pour valoriser leurs produits et leur savoir-faire, en organisant avec eux un «marché des produits du terroir», aux retombées économiques intéressantes. Nous avons été des précurseurs et, aujourd'hui, cette formule de mise en valeur des communes rurales à la faveur d'un événement sportif et convivial fait des émules. Nous avons maintenant deux «petites sœurs» : la «Randorade», organisée par les écoles *Diwan* du pays de Brest, et la Balade-Iroise, mise en place par la communauté de communes du pays d'Iroise, dans le bas Léon, qui connaissent également un bon succès. Et d'autres, que nous avons inspirées...

Le PB : Quelle conclusion tires-tu de l'expérience ?

G.C. : C'est simple : on a prouvé qu'en dehors des villes, qui peuvent créer des manifestations de grande ampleur, la campagne aussi peut se mobiliser pour monter des opérations importantes, à caractère populaire. Nous avons démontré qu'avec de la volonté, et de faibles moyens, sans grande salle, sans logistique adaptée, il était possible d'imaginer des solutions. L'exemple du *Tro Menez Are* montre qu'à l'évidence la motivation est porteuse d'enthousiasme et de dynamisme. Il faut d'abord que les gens se prennent en main, réfléchissent, s'organisent, et, même dans les monts d'Arrée, on peut créer l'événement !

Propos recueillis par
Alain Kervern

Bilinguisme ou plurilinguisme en Pays Basque

(Suite de notre article du mois dernier sur le " Curriculum basque ")

Soulignons la réflexion sur les compétences linguistiques développées par Itziar Elorza. Après avoir montré le rôle de la langue comme outil de socialisation, de développement de la personnalité, de la pensée et instrument pour la participation culturelle, l'auteur plaide pour le multilinguisme. La connaissance de la langue basque étant la base de tout, la connaissance d'autres langues permet de construire la pluralité culturelle et l'«interculturalité», en ouvrant la voie à la compréhension et au respect réciproques.

La société du 21e siècle est plurilingue. Il est impossible de maintenir et de revitaliser une langue minorisée en l'instaurant comme unique langue de société. Il est impossible d'envisager un projet limité au bilinguisme, où les langues de haut statut comme l'espagnol ou le français vivraient de façon équilibrée avec un basque en situation minorisé. Ainsi, l'avenir des Basques est multilingue. *«La survie de la langue basque n'est garantie que si elle devient une langue dominante dans son domaine linguistique, mais les Basques doivent être capables de parler dans d'autres langues, sinon la langue basque sera elle-même en danger.»*

En ce sens les Basques adoptent le point de vue du «Cadre européen de référence» qui dit : *«L'objectif de l'éducation linguistique n'est pas la connaissance de deux ou trois langues isolées entre elles, en suivant le modèle des locuteurs autochtones. Au contraire, l'objectif est de développer un répertoire linguistique de base qui regroupe toutes les capacités linguistiques.»*

En clair, l'apprentissage des langues, la sienne ou les siennes et celles des autres est un tout qui s'interpénètre. La connaissance des unes et des autres produit un enrichissement complémentaire. Tout Basque doit bien posséder sa langue et celle de contact et avoir aussi une connaissance exhaustive d'une langue dominante dans la communauté internationale. Il nous reste bien du travail à faire dans ce domaine en Bretagne.

Yannig Baron

Éboulement politique en Catalogne ?

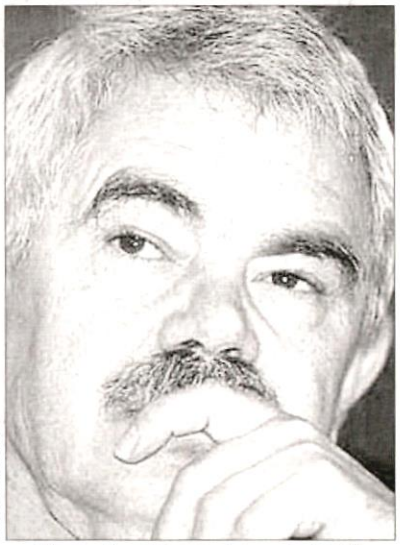


Photo Quique Garcia

Maragall embarrassé ou... habile ?

Le gouvernement triparti de Catalogne verra-t-il un jour le bout du tunnel ? Ou celui-ci s'effondrera-t-il tel ce quartier de Barcelone qui en se fissurant a ébranlé l'ensemble de la politique catalane ? L'incertitude est de mise devant un gouvernement catalan qui n'en finit pas d'accumuler des maladresses.

Mais que s'est-il passé en Catalogne pour que l'on passe des espoirs d'un gouvernement de coalition catalaniste et de gauche aux rumeurs d'élections anticipées et de revirement d'alliances ?

Tout a commencé par ce qui aurait pu être un simple accident aux conséquences mineures dans un quartier de Barcelone : les travaux de prolongement de la ligne de métro provoquent l'effondrement d'un immeuble. Il n'y a pas de victimes mais, par précaution, les autorités décident d'évacuer les immeubles alentours. Les occupants du bâtiment effondré et ceux du quartier sont hébergés dans des hôtels, le temps que les spécialistes déterminent les risques encourus. La presse s'attarde sur le «drame» des familles Deux jours après, les autorités de la Generalitat de Catalogne délivrent un certificat stipulant que les habitants peuvent retourner dans leur logement. Il ne reste donc que quelques familles à reloger, celles du bâtiment écroulé. Mais ce qui aurait pu être la fin de la chronique du quartier n'en est qu'à ses débuts. Voilà qu'un jour après avoir délivré ce certificat, la Generalitat ordonne de d'évacuer à nouveau le quartier en raison... de risques d'affaissement !

L'affaire commence à faire des remous.

On accuse les autorités municipales et la Generalitat de vouloir cacher la vérité. Le conseiller (ministre) des Travaux publics, Joaquim Nadal, le visage tiré, essaie de se justifier dans des conférences de presse vides de contenu.

Tout d'abord, l'opposition se montre discrète. Il faut dire que les travaux en question sont une commande du gouvernement précédent, à majorité de droite et espagnoliste. De son côté, le gouvernement madrilène, pourtant ami du Catalan Maragall, essaie de tirer profit de la situation en promettant des aides... supérieures à celles de la Generalitat !

L'affaire débarque au parlement (catalan, bien sûr) pour chercher des responsabilités. Le 24 février, on prétend ainsi déterminer l'implication des entreprises et des responsables politiques dans les travaux d'un tunnel qui paraît de plus en plus sombre à mesure qu'on essaye de comprendre l'accident. Au beau milieu du débat politique, le président de la Generalitat accuse Artur Mas, leader de l'opposition, d'avoir touché 3 % sur les travaux commandés par le gouvernement dont il était le Premier conseiller (premier ministre) jusqu'en octobre 2003.

Remonté, Mas exige que l'accusation soit retirée sinon c'est la négociation d'un nouveau statut pour la Catalogne qui finirait en eau de boudin. Maragall se rétracte mais trop tard : les médias et l'opinion veulent la vérité. Les alliés gouvernementaux des socialistes catalans, dont l'ERC, veulent des explications pendant que le PP catalan se frotte les mains. S'agissait-il d'un lapsus du président ou les preuves de corruption existent-elles vraiment ? Quoi qu'il en soit, la presse parle de crise en Catalogne (et les journaux madrilènes prennent un malin plaisir à associer cette crise à l'autonomie catalane), ce qui n'est évidemment pas bon pour l'approbation du nouveau Statut qui semblait n'être qu'une simple formalité. A moins qu'il ne s'agisse d'une manœuvre de Maragall pour en repousser la rédaction aux calendes grecques et ainsi éviter l'affrontement avec des socialistes espagnols de plus en plus réticents aux réformes statutaires à mesure qu'elles prennent corps...

En effet, les promesses de Zapatero, le socialiste – malgré son discours à l'Assemblée nationale française sur la richesse de la diversité culturelle et linguistique de l'Espagne – commencent à avoir un arrière-goût de déjà-vu. Rappelez-vous 1981...

(De notre correspondant en Catalogne)

Philippe Liria

CROATIE
La porte de l'Europe reste fermée

Les espérances européennes de la Croatie se sont brisées sur le sort d'Ante Gotovina, citoyen franco-croate, ancien légionnaire, ancienne barbouze, ancien criminel de droit commun, " héros " de la guerre d'indépendance croate, inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international de La Haye.

Les négociations d'adhésion européenne de la Croatie devaient en effet s'ouvrir le 17 mars, mais ce calendrier n'a pas été respecté, car la Croatie n'a pas été capable, avant cette date, d'arrêter Ante Gotovina et de le transférer devant le TPI.

Un vent d'inquiétude souffle désormais à Zagreb. " Le premier ministre Sanader avait réussi à transformer la Communauté démocratique croate (HDZ) en un parti conservateur pro-européen, de centre droit, alors que ce parti avait cultivé l'ultra-nationalisme tout au long des années 1990. Sanader lui-même était alors un fidèle bras droit de l'ancien président Tudjman. Depuis son retour au pouvoir, après les élections de novembre 2003, Ivo Sanader a brûlé tout ce qu'il avait adoré dans le passé. Il a prôné le retour des réfugiés serbes, la réconciliation avec les voisins de la Croatie, la coopération avec le TPI, la rupture avec le nationalisme... Tout cela au nom d'un objectif suprême : l'intégration européenne de la Croatie. Si cet objectif s'éloigne, toute la stratégie du premier ministre se retrouve invalidée, et le HDZ pourrait bien revenir à son discours nationaliste d'antan ", analyse le journaliste Drago Hedl.

La Croatie risque donc de payer au prix fort la non-arrestation d'Ante Gotovina.

Celui-ci est né en 1955 sur la côte dalmate. À 18 ans, le jeune homme s'enfuit de Yougoslavie, en s'engageant comme matelot. Il gagne Marseille où il s'engage dans la Légion étrangère, sous le nom d'Ivan Grabovac. Affecté au 2e régiment étranger de parachutistes, basé à Calvi, en Corse, il fait alors une rencontre déterminante : celle de son " frère d'armes ", Dominique Erulin. Les deux hommes servent sous les ordres du frère de ce dernier, le colonel Philippe Erulin, au lourd passé de tortionnaire en Algérie.


D.R.


D.R.

Sanader (à gauche) gêné par le passé de Gotovina

En 1979, Gotovina obtient la naturalisation française et quitte la Légion. On le retrouve dans plusieurs officines de sécurité, notamment la compagnie KO International, filiale de VHP Security. Cette entreprise est connue comme un paravent du Service d'action civique (SAC), créé par Pasqua. KO International assure également la sécurité de Jean-Marie Le Pen.

Le parcours d'Ante Gotovina devient de plus en plus trouble. Gotovina et Erulin se rendent en Amérique latine, où ils assurent des formations paramilitaires. Les deux hommes sont des fugitifs : en France, ils ont cambriolé un riche fabriquant de coffre-forts, Henri Salomon. Le montant du casse est estimé à deux millions de francs. Arrêté à l'occasion d'un retour en France, condamné en 1986 par la cour d'assises de Paris à cinq ans de réclusion, il est libéré dès l'année suivante... Ante Gotovina a également été condamné pour prise d'otage et extorsion de fonds en banlieue parisienne !

En 1990, il revient dans son pays natal, la Croatie, qui se dirige vers l'indépendance et va mettre à contribution les évidentes qualités militaires de l'ancien légionnaire. Ante Gotovina gravit les échelons de la hiérarchie militaire à toute vitesse. En octobre 1992, il est nommé commandant du district militaire de Split.

Ante Gotovina va jouer un rôle central dans l'opération " Tempête ", déclenchée par la Croatie le 4 août 1995 pour reprendre la Krajina occupée par les sécessionnistes serbes. L'acte d'accusation du TPI contre Ante Gotovina, en date du 21 mai 2001, évoque " les meurtres illicites de Serbes ", " le pillage de villages ou de biens serbes, notamment de maisons, dépendances, granges et du bétail ".

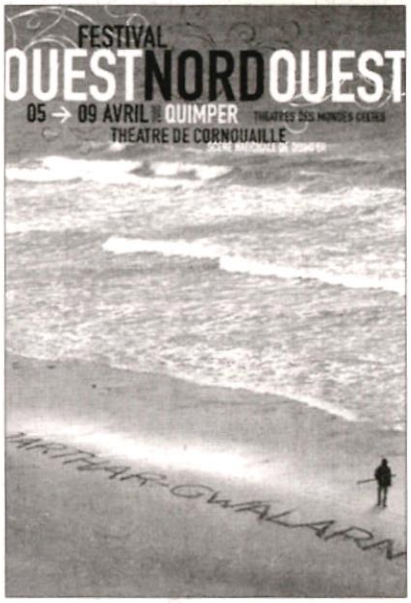
Le point le plus surprenant du dossier Gotovina demeure le silence des autorités françaises. L'ambassade de France à Zagreb avait pourtant délivré un passeport au citoyen Gotovina le 11 avril 2001, six semaines avant son inculpation officielle par le TPI, alors que celle-ci était unanimement attendue ! La France officielle, si prompte à chapitrer les pays des Balkans sur la nécessité de la coopération avec le TPI, demeure toujours parfaitement silencieuse sur le sort du citoyen Gotovina. Pourquoi ?

De notre correspondant dans les Balkans
Jean-Arnault Derens

Chaque mois depuis 1969
armor
le magazine de la Bretagne au présent
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 90206 - 22402 LAMBALLE CEDEX

FESTIVAL OUEST-NORD-OUEST

Quimper du 5 au 9 avril 2005



Le Festival Ouest-Nord-Ouest – également intitulé «Théâtres des mondes celtes» – que le Théâtre de Cornouaille organise tous les ans à Quimper depuis 1999 est devenu un remarquable lieu de partage, d'échanges, de questionnements et de découvertes entre le public, les interprètes et bien entendu les auteurs qui écrivent l'histoire artistique de la Celtie.

De Quimper ou Vannes à Dublin ou Galway en passant par Glasgow ou Cardiff, le festival questionne sans cesse les avant-gardes irlandaises, écossaises ou bretonnes. Pour sa septième édition, l'invitée d'honneur sera l'Irlande, sauvage et rebelle, celle-là même qui a vu tout au long du XX[e] siècle tant de ses auteurs accéder au panthéon de la littérature internationale.

Des pièces de Samuel Beckett ou Dermot Bolger seront montées à Quimper, tandis que la musique de la verte Érin ne sera pas en reste, donnant à entendre quelques spécimens de la nouvelle génération : The Kane Sisters ou Hugh & Colm Healy... Bref, un menu des plus alléchants entre le théâtre, les concerts ou les sessions dans un pub recréé pour la circonstance dans les coursives du théâtre de Cornouaille.

P.C.

Extraits du programme :

Mardi 5 avril :
– 19h00 Que nuages - Théâtre Max-Jacob
– 20h00 Gig avec Bernard Bizien & Malo Carvou - Théâtre de Cornouaille

Mercredi 6 avril :
– 14 à 18h Stage d'accordéon et concertina avec Hugh & Colm Healy
– 21h00 Sur les ailes du temps - Théâtre de Cornouaille
– 22h30 Trio Gan Ainm - Pub du théâtre de Cornouaille

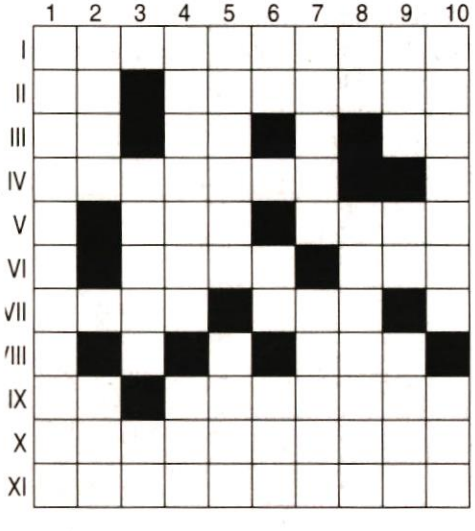
Jeudi 7 avril :
– 21h00 The Kane Sisters (Galway) - Théâtre Max Jacob

Vendredi 8 avril :
– 21h00 Le ventre de l'ange - Théâtre de Cornouaille
– 22h30 An Bothar - Pub du théâtre de Cornouaille

Samedi 9 avril :
– 19h00 Lecture : La tristesse des sentinelles - Théâtre de Cornouaille
– 21h00 The Brian Irvine Ensemble - Théâtre de Cornouaille
– 22h30 The Driven (Cork) - Pub du théâtre de Cornouaille

Mots croisés n° 177

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. En philatélie, se dit d'une collection consacrée à un sujet particulier – II. L'Algérie indépendante surchargea ainsi ses premiers timbres en 1962 ; Médecins familiers – III. Gai participe ; Métal fort prisé par les Celtes ; Sa situation est aussi grave que celle du breton – IV. Il a fallu le faire dans bien des villes bretonnes bombardées lors de la Seconde Guerre mondiale – V. Tempéré en Bretagne ; Volcan sicilien – VI. Mesure ; Cauchemar sans fin – VII. Même chose ; Station thermale de Wallonie – VIII. En Bourse, elle est rarement amicale – IX. Mesure ; Région d'Europe à l'histoire souvent troublée – X. Vit aussi bien en Sicile qu'en Bretagne – XI. Héliomarin à Roscoff.

VERTICALEMENT : 1. Souvent appelés résistants par leur camp – 2. Le bocage breton en comptait plus d'une ; Lança vivement un pied – 3. Commune d'Ille-et-Vilaine ; N'a toujours pas de signalétique bilingue en Bretagne – 4. Précis mais dans le désordre ; En plumes ou en fourrure – 5. Artères ; Celui d'Europe est légendaire – 6. Familier ; Sur un parchemin ; Prénom – 7. Ancien habitant de l'Espagne ; Parfois menteur – 8. Pour mesurer l'intelligence ; Port sicilien – 9. Université de Brest ; Venu ; S'obtient par le 36 17 – 10. Appartient à son maître ; Type de société où les collectivités locales peuvent investir.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 176

Horizontalement : I. BOUGUENAIS – II. RUSER ; EIRE – III. EE ; IBO ; TRI – IV. TSUNAMI ; IN – V. OS (Dans les ossuaires) ; DISERT – VI. NA ; RN (Route nationale) ; NIEE – VII. NN (Non) ; ESTIMER – VIII. ATH ; USE – IX. NIAISES ; VO (Version originale) – X. TNT ; GUERIT – XI. SEE (Henri – 1864-1936) ; ARIENS.

Verticalement : 1. BRETONNANTS – 2. OUESSANTINE – 3. US ; HATE – 4. GEINDRE – 5. URBAINS ; SGA (Secrétaire général adjoint) – 6. OMS (Organisation mondiale de la santé) ; TUEUR – 7. NE (Néon) ; IENISSEI – 8. AIT ; RIME ; RE – 9. IRRITEE ; VIN – 10. SEIN ; ERGOTS.

@ La Bretagne sur Internet

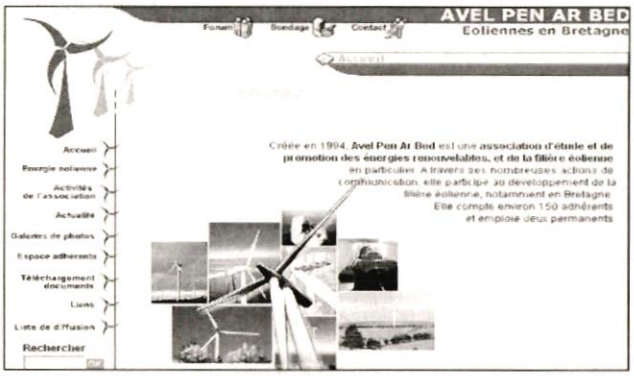
par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Le développement de la production d'énergie éolienne en Bretagne s'accompagne de sa diffusion sur internet. Voici quelques échantillons de sites d'opinions variées. Cette rubrique n'est pas une affaire de publicité, mais se veut un regard objectif et sans a-priori.

Avel Pen Ar Bed

Avel Pen ar Bed est une association de promotion des énergies renouvelables, et de la filière éolienne en particulier.

Ce site de belle qualité rassemble une documentation assez complète sur l'énergie éolienne. À noter aussi un forum de discussion et un intéressant outil de sondage en ligne.



www.apab.org



www.plouarzel.com

Tourisme à Plouarzel

Le site de la commune de Plouarzel (bienvenue à la pointe de l'Europe !) n'hésite pas à présenter ses éoliennes dans sa rubrique tourisme.

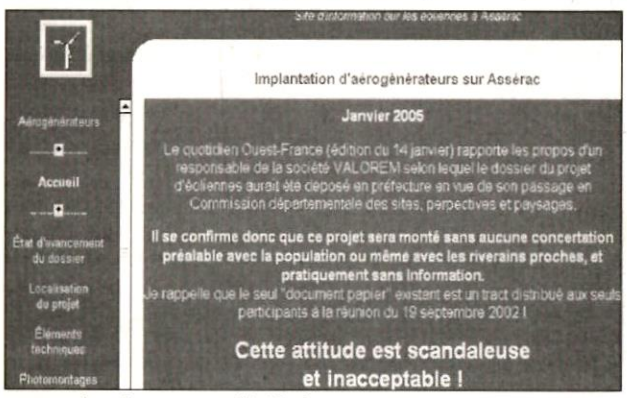
Celles-ci sont classées après le menhir de Kerloas, les églises, les chapelles, les croix et calvaires... un inventaire très complet qui n'a pas omis la technologie moderne.

Le parc éolien de Plouarzel, mis en service en octobre 2000, compte cinq générateurs composés d'un rotor de 47 m de diamètre monté sur un mât de 40 m. Ils peuvent fournir la puissance électrique pour 4 000 personnes, hors chauffage.

Assérac, vents contraires

Un projet éolien sur la commune d'Assérac (presqu'île de Guérande), a suscité ce site d'opposition.

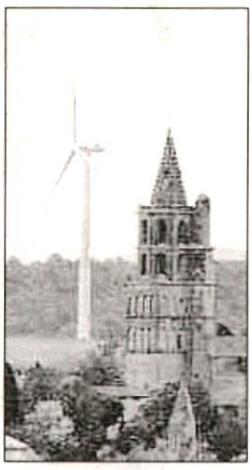
On peut y trouver les caractéristiques techniques du projet et l'état d'avancement du dossier. Des informations d'ordre général sont également disponibles, telles que le cadre juridique de ces implantations (permis de construire, études d'impact et enquêtes publiques), et le rôle des mairies (limité dans le cas d'installations privées).



www.lepinay.org/44info

Encore peu nombreux en Bretagne, les sites anti-éoliens sont plus développés dans d'autres régions. Le site " vent de colère " représente un mouvement fondé dans l'Aude, qui fédère plus de 150 associations de défense du patrimoine sous le slogan : " Non à l'éolien industriel ! ".

Ce site riche en informations présente en particulier d'édifiantes photos des premières catastrophes éoliennes : effondrements à Boulogne, chutes de pales à Pleyber-Christ, et même un bel incendie dans le nord de l'Allemagne.



www.ventdecolere.org/

✦ La politique maritime à l'heure mondiale



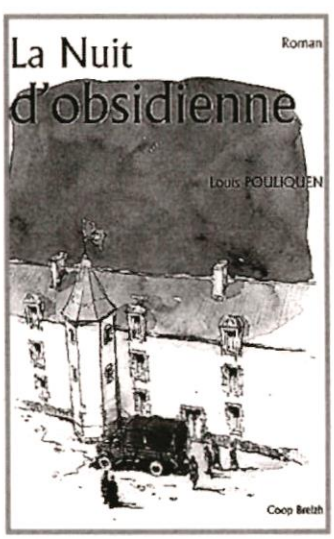
Rien de ce qui concerne la mer n'est étranger aux Bretons. C'est une Bretonne, Danièle Auffray, qui a écrit ce livre de synthèse. Les exemples pris dans l'Hexagone concernent la Bretagne et la Normandie et sont des morceaux de bravoure.

En termes très accessibles, le livre présente les politiques maritimes d'Europe, des États-Unis et du reste du monde, essentiellement l'Asie. On découvre que le défi n'est pas industriel et technologique, mais aussi maritime. En Europe, sauf exception (Grèce et Norvège), l'autisme est de règle, particulièrement en France. Clair et précis, le livre apportera beaucoup au néophyte comme au connaisseur. L'Europe, et *a fortiori* la Bretagne, ne sauraient se désintéresser d'un transport maritime qui représente 90 % du commerce extérieur mondial.

J.J.M.

(Editions L'Harmattan, 240 p., 21 €)

✦ La nuit d'obsidienne

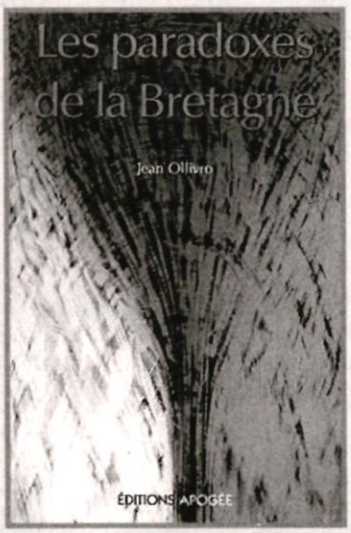


Louis Pouliquen publie un cinquième roman. Il s'agit d'une histoire d'amitié au temps de la guerre 39-45, avec en toile de fond la Bretagne de l'époque. Au collège Saint-Pol, deux adolescents réfugiés en Bretagne nouent une amitié, dans le contexte de l'Occupation, de la peur, des rafles, des actions des Alliés et des résistants. L'un d'eux sera déporté à seize ans et ne reviendra pas. La forme est celle d'un roman, mais l'auteur n'échappe pas au poids de l'Histoire et des souvenirs, dans une écriture élégante et précise.

J.J.M.

(Éditions Coop Breizh, 265 p., 15 €)

✦ Les paradoxes de la Bretagne



Le cinquième ouvrage du géographe Jean Ollivro est aussi intéressant, utile et original que les précédents. Il fait le point sur une série d'atouts et de handicaps de la Bretagne de 2005. Premier paradoxe, la Bretagne est en tête pour les diplômes, à la traîne pour les salaires. De ce fait « l'élite » doit partir, ce qui profite à d'autres territoires.

Second paradoxe, les Bretons se disent heureux chez eux, mais les statistiques expriment un malaise profond (suicide, alcoolisme, drogues).

S'ils disposent d'un cadre de vie original, les menaces et la banalisation se précisent, à coup d'erreurs d'urbanisme et de laisser-faire.

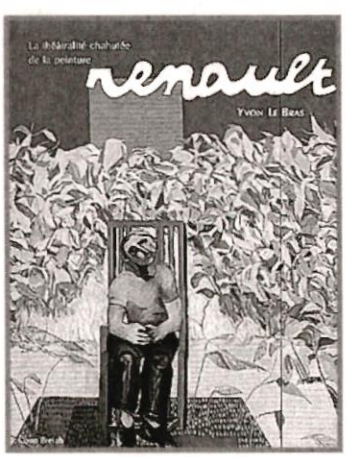
Encore un paradoxe, le bouillonnement associatif, le dynamisme culturel tranche avec la faiblesse d'ensemble du pouvoir de décision en Bretagne. Et puis, cette péninsule maritime qui tourne le dos à l'océan dans ses échanges économiques... Elle subit une internationalisation, qui, choisie et maîtrisée, pourrait être très profitable.

Dans un langage très accessible, l'auteur dresse un tableau saisissant et contrasté de la Bretagne. Pour chaque paradoxe constaté, il propose une alternative, un dépassement qui deviendrait facteur de progrès. En fin d'ouvrage, il invite à penser un projet alternatif global, loin des modèles « qui vont de soi » : *« à partir d'une démarche inédite basée sur une relative auto-organisation, l'enjeu peut être en Bretagne de bâtir une société plus juste et solidaire ».*

Jean-Jacques Monnier

(Éditions Apogée, 176 p., 18 €)

✦ Renault, le peintre



Yvon Le Bras et les Éditions Coop Breizh présentent un nouveau livre d'art consacré au peintre breton contemporain Jean Renault, établi depuis trente ans à Clohars-Carnoët.

L'auteur, enseignant et critique d'art, présente par période l'œuvre du peintre talentueux, sa carrière et les influences qu'il a subies. Après cet itinéraire dans le temps, l'œuvre actuelle et les influences subies sont analysées. La rigueur de l'analyse est compensée par l'abondance (près de 140) et la qualité des reproductions en couleurs. En fin d'ouvrage, une chronologie de l'artiste avec ses propres commentaires et les œuvres correspondantes. 200 pages en quadrichromie avec une mise en page très soignée, dans la ligne du bel ouvrage, déjà consacré par la Coop Breizh à Pierre Péron. Un pari éditorial !

J.J.M.

(Éditions Coop Breizh, 200 p., relié pleine toile, 40 €)

✦ L'affaire Quéméneur-Seznec – Enquête sur un mystère



Quatre-vingts ans après le procès de Quimper qui condamna Guillaume Seznec au bagne à perpétuité, l' " affaire Quéméneur " déchaîne toujours les passions. Le 4 novembre 1924, le jury a condamné, sans aveux ni cadavre, Seznec pour le meurtre d'un conseiller général du Finistère, mais l'instruction a laissé subsister de nombreuses zones d'ombre. Certains voient dans la lutte de la famille Seznec pour obtenir la réhabilitation du condamné un des traits caractéristiques de la ténacité bretonne, de la lutte ancestrale pour la justice et la vérité. Il est révélateur que les gros auditoires des conférences de Denis Seznec, qui consacre sa vie à la réhabilitation de son grand-père, soient majoritairement obtenus en Bretagne. Significatif aussi que la dernière réouverture du dossier soit due à une Bretonne, Marylise Le Branchu, alors Garde des Sceaux. L'affaire Seznec est un peu une affaire de famille entre Bretons…

Encore aujourd'hui différentes thèses s'opposent : du simple crime de rôdeur au complot politique ; du crime passionnel à un assassinat sur fonds de trafic de surplus américains ; du règlement de comptes entre proches à la fugue amoureuse ; de l'affaire d'Etat au meurtre provincial. On n'a compté pas moins de dix hypothèses et autant de variantes.

L'auteur de ce nouveau livre est encore un Breton : Bernez Rouz est journaliste. Il est connu pour l'édition des *Mémoires d'un paysan bas-breton* aux éditions An Here, un incroyable succès de librairie. On lui doit aussi, entre autres, *Ar vosenn nevez (La peste nouvelle)*, une fiction de 26 minutes que Michel Treguer réalisa pour France 3 en 1993.

Mais Bernez Rouz est surtout historien de formation et il fut à bonne école, car sa méthode contraste beaucoup avec les précédents livres sur l'affaire. Le sien est fondé sur une exigence : ne travailler qu'à partir des documents originaux. C'est à partir de ce corpus de 507 pièces que la justice de 1924 a tranché, c'est à partir des documents de l'instruction que la justice du XX[e] siècle a refusé treize fois la révision du procès ! L'ouvrage n'est pas, bien sûr, le dossier complet mais il en livre, avec leurs références, des extraits essentiels. Le livre tient bien évidemment compte aussi de 80 années de lutte contre ce qui apparaît à beaucoup comme l'archétype de l'erreur judiciaire.

Un index des personnes citées et une bibliographie sérieuse terminent ce travail : un travail de professionnel. A l'heure de l'ultime demande de révision – à laquelle, pour la première fois, le parquet général s'est déclaré favorable le 24 janvier dernier – le lecteur pourra ainsi se forger son intime conviction.

Ronan Leprohon

(Editions Apogée, 224 p., 18 €)

✦ Jordic, un artiste à l'Île aux Moines avant 1914



Georges Pignon (1876-1915) est plus connu sous son nom d'artiste-peintre, Jordic, dont le destin fut brisé par la « Grande Guerre ». On le découvre à travers les lettres adressées à sa fiancée bretonne Gaud, à la fin du XIX[e] siècle. Il l'épousera par la suite. En parcourant les archives familiales, Martine de La Ferrière nous fait cheminer dans un monde disparu et la Bretagne d'avant 1914, notamment l'île aux Moines où l'artiste a élu domicile. On découvre avec intérêt des reproductions de toiles et des photos anciennes.

J.J.M.

(Éditions Blanc Silex, 290 p., 18 €)

✦ Le Finistère face à la modernité (1850-1900)



C'est le temps des historiens retraités qui se penchent sur les archives familiales. Ainsi de Hervé et Louis Martin, ils n'en retirent pas seulement des informations et un plaisir personnel, mais ils enrichissent aussi l'histoire générale.

Quatre personnages appartenant aux catégories sociales moyennes sont évoqués, à travers leurs cahiers de classe, leurs correspondances, leurs cahiers de comptes. C'est le reflet de la modernité qui atteint à l'époque la Bretagne occidentale. On découvre d'abord une écolière morlaisienne et bretonnante de quinze ans. Par ses cahiers, on discerne le contenu de l'enseignement nationaliste, catholique et par ailleurs assez moderniste qu'elle a reçu des religieuses ursulines.

C'est ensuite la vie de deux capitaines au long cours de l'île de Batz, en concurrence avec les bateaux à vapeur. C'est enfin un « gentleman farmer » du Léon qui multiplie les innovations agricoles avant de se retrouver au cœur de la guerre de 1870.

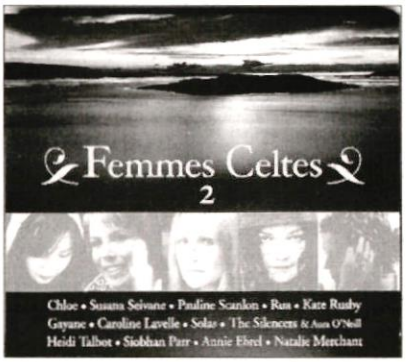
À travers ces personnages, on devine le conflit, ou l'harmonie, entre la langue et la culture bretonnes et la pression croissante du français et de la culture française. Une lecture enrichissante.

J.J.M.

(Éditions Apogée, 206 p., 19 €)

Musiques de Celtie

FEMMES CELTES 2 (Keltia Musique KMCD 161)



Rendez-vous annuel de la Saint-Patrick oblige, voici la dernière galette produite par le label quimpérois Keltia pour célébrer comme il se doit la fête nationale irlandaise.

En 2003 il y avait déjà eu *Femmes celtes* version 1. On remet le couvert en 2005 avec ***Femmes celtes n° 2***. Treize voix magnifiques, certes moins connues que sur la précédente compilation, mais non dénuées de talent toutefois.

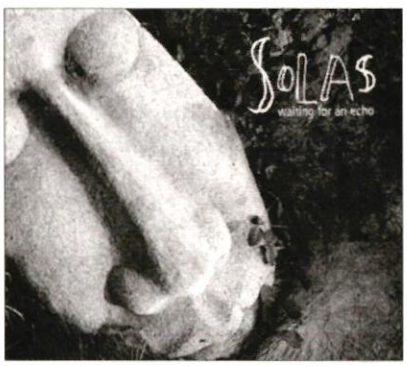
L'Irlande (c'est la Saint-Patrick, après tout), règne en maître avec pas moins de six représentantes, de Solas à Pauline Scanlon (*Churchyard*) en passant par Chloé et sa voix cristalline ou Heidi Talbot, la chanteuse inspirée du groupe Cherish The Ladies. Citons encore Caroline Lavelle ainsi que Liz Madden et Gloria Mulhall du groupe Rua.

L'Écosse (The Silencers), la Galice (Susanna Seivane), la Bretagne (Annie Ebrel) et la Grande-Bretagne (Kate Rusby ou Siobhan Parr) complètent un album au charme certain.

De la tradition au rock, de la pop au folk ou à la gwerz, bien des types de musique trouvent ici leur place, prouvant que la musique celtique a depuis longtemps su largement s'ouvrir autour d'elle.

Des artistes à découvrir ou redécouvrir.

SOLAS - *Waiting for an Echo* (Shanachie SHD 78060 - distribution Keltia)



Septième album du groupe depuis qu'en 1995 ils se sont lancés sur les scènes de la diaspora irlandaise des États-Unis, ***Waiting for an Echo*** arrive, une fois encore, un peu plus d'un an après le précédent opus de Solas, un groupe vraiment prolifique.

Retour à des sources plus traditionnelles, l'album a été enregistré pour partie dans le propre studio du leader Seamus Egan et pour partie lors de leur tournée en Allemagne en octobre dernier, dans des conditions pour le moins surprenantes : coulisses, loges de salles de concert ou chambres d'hôtel. Pourtant le résultat est tout ce qu'il y a de plus honnête.

C'est d'ailleurs durant cette fameuse tournée qu'ils ont rencontré Carlos et Xurxo Núñez avec lesquels ils ont enregistré quelques titres comme *The Coconut Dog* ou *Morning Dew*.

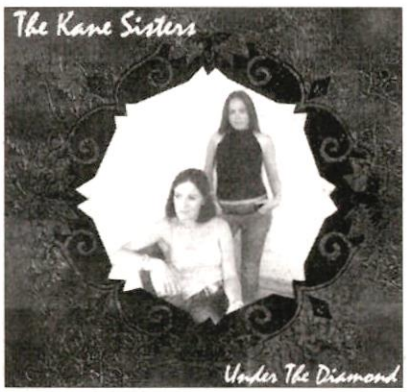
Six chansons pour sept instrumentaux, un solide équilibre entre traditionnels et compositions de S. Egan, Winifred Horan ou Mick McAuley, trois membres du groupe qui officient, qui à la flûte, guitare, bouzouki ou bodhrán, qui au fiddle ou à l'accordéon. Et Eamon McElholm qui, lui, s'accompagne à la guitare et au piano.

Enfin la cinquième partenaire de Solas, la chanteuse Deirdre Scanlan qui a rejoint le groupe en 1999, prenant la relève de la divine Karan Casey, et qui interprète les chansons d'une voix délicate et limpide.

Un petit regret néanmoins. Aucune des six chansons ne nous fait entendre le doux accent de la langue irlandaise.

Un album dans la continuité du précédent.

THE KANE SISTERS[1] **- *Under the Diamond*** (Dawros Music DM002 - www.thekanesisters.com)



Je vous les avais présentées il y a environ deux ans lors de la sortie de leur premier album *The Well Tempered Bow*. Après avoir sillonné l'Europe et les USA avec celui-ci, elles nous reviennent avec un second opus encore plus abouti : ***Under the Diamond***.

Liz et Yvonne Kane sont deux charmantes jeunes femmes originaires du nord du Connemara, Letterfrack très exactement, village situé au pied de l'imposant mont Diamond, d'où le nom de l'album.

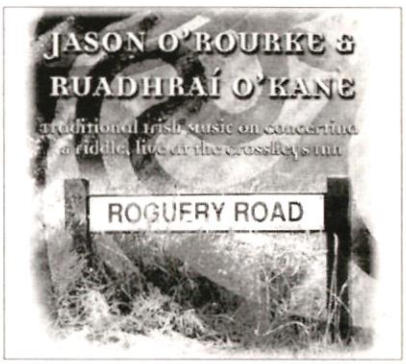
Comme sur le premier disque, le guitariste John Blake les accompagne, mais cette fois secondé par Mick Conneely au bouzouki et James Blennerhassett à la contrebasse.

Et tout comme sur le précédent CD, Paddy Fahey, un fiddler renommé de l'Est Galway, est on ne peut plus présent, puisque ce sont sept morceaux qui portent sa marque. Une influence majeure dans le répertoire de Liz et Yvonne.

Mais il n'est pas le seul inspirateur des sœurs Kane, loin s'en faut, qui ont également puisé auprès de Paddy O'Brien, Martin Hayes ou Tom Fleming, pour n'en citer que quelques-uns. Liz elle-même signe deux airs au charme fou.

Les solos succèdent aux duos des deux sœurs dans une habile combinaison de jigs, reels, hornpipes et valses. Une musique à l'image de ses interprètes, fraîche et pleine de fougue, alliant talent et virtuosité. Un essai habilement transformé.

JASON O'ROURKE & RUADHRAÍ O'KANE - *Roguery Road* (Wren Records WRCD 1404 - distribution Keltia)



Ce mois-ci encore, nous ferons une incursion dans la partie occupée de l'Ulster pour aller à la rencontre de deux jeunes musiciens hyperdoués : Jason O'Rourke, concertiniste habitué des sessions musicales de Belfast, et Ruadhraí O'Kane, violoniste du Co. Derry installé depuis une dizaine d'années dans la capitale nord irlandaise.

Dix ans, c'est également le nombre d'années depuis lesquelles ils ont commencé à jouer en duo, une longue période qui vient d'accoucher d'un superbe album : ***Roguery Road***.

Enregistré en public dans un pub du Co. Antrim, ce qui lui confère une authenticité réelle, cet album est le fruit d'une longue complicité entre les deux compères. Plusieurs amis se sont joints à eux pour l'occasion : Davy Maguire à la flûte, Jim Rainey à la guitare, Davy Graham à la mandoline ainsi que le propre père de Ruadhraí, Séamus O'Kane, lui-même fabricant renommé de bodhráns.

Seize morceaux magnifiques aux influences diverses, qu'ils soient piochés au répertoire des plus grands, Bothy Band, Altan, Dé Dannan ou Matt Molloy, ou glanés au hasard des sessions, dans le Donegal pour le fiddle, ou le Co. Clare – quoi de plus normal dans la région par excellence du concertina.

Mais leur inspiration ne s'arrête pas à l'Irlande, puisque Jason et Ruadhraí ont su grappiller jusqu'aux îles Orcades, au pays de Galles ou en Bretagne (gavottes et mazurkas) – Jason a quelques attaches sentimentales du côté du Trégor.

Un bien bel album en vérité, qui vous fera découvrir deux excellents éléments de la génération montante.

Philippe Cousin

1. Les Kane Sisters seront en concert à Quimper le jeudi 7 avril.

Selaouit

par Pierre Morvan

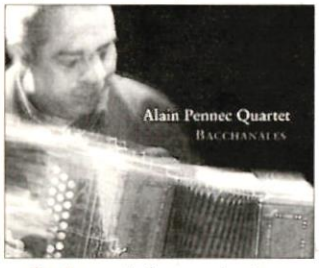
A VEG DE VEG : « Paysage sonore en Pays Vannetais, volumes 1, 2 et 3 » (A-Bouez-Penn, Coop Breizh)



Ambitieux projet que celui-ci, mené par A-Bouez-Penn, association œuvrant pour « *la découverte, la pratique et la transmission du patrimoine culturel breton* ». Le coffret ainsi édité rassemble trois CD, un copieux livret et une quarantaine d'interprètes ou groupes issus du terroir vannetais, pas tous connus mais souvent talentueux, quelques-uns s'étant d'ailleurs signalés lors du Kan ar Bobl ou de la Bogue d'Or.

Des chants *« à répondre »* ou *« à écouter »*, des mélodies et des airs de danse, des cantiques, des contes et quelques étrangetés, tels cette *pierre sonnante* ou cette *minologie des oiseaux*, due au talent de Jean Baptiste Le Galloudec. Ou encore ***En tad-malh***, joué à la feuille de lierre… L'ouvrage mérite alors son sous-titre : *paysage sonore en Pays Vannetais…* Sortie des volumes 4, 5 et 6 à la fin de l'année : du côté de Vannes ou Pontivy, le bouche à oreille n'a pas fini de fonctionner…

ALAIN PENNEC QUARTET : « Bacchanales » (Keltia Musique KMCD 155)



On l'a croisé au sein du mythique Kouerien Sant Yann au début des *Breizh-seventies*, dans Sonerien Du aussi, et Tammles, et Hirio… Puis, tout en poursuivant sa participation au décoiffant gallo des 4 Jeans, Alain Pennec a créé son propre quartet. Entouré d'Aurore Breger à la harpe celtique, Youen Landreau au chapman-stick et Stéphane Barbier aux percussions, l'accordéoniste magicien nous offre, après de bien nommées ***Turbulences*** (1), des ***Bacchanales*** d'où jaillit une débauche de sons et d'idées…

Nous retiendrons l'intro hardie, ***Ar seizh eizh aes***, une belle suite de polkas, et aussi l'***Hanterdroïde***… Et surtout ce double titre, qui donne toute la mesure du quartet : ***Par un dimanche au soir*** commence par quelques notes de harpe puis monte progressivement en puissance avec ***Les regrets du lundi***… De la belle ouvrage, comme on pouvait s'en douter. Oui, au fait ? Le *chapman-stick* ? C'est une sorte d'instrument mutant, entre basse et guitare…

Éric LE LANN : « Origines » (Avel Ouest)



Trompettiste de jazz reconnu et apprécié, Éric Le Lann renoue avec ses ***Origines***… Pour l'aider à se retrouver, deux Bretons bien intégrés… Manu Lann-Huel et Marthe Vassalo, qui ont écrit la totalité des textes – hormis bien sûr ***Me zo ganet e kreiz ar mor*** signé Yann Ber Calloc'h – et qui interviennent sur le CD, séparément ou en duo…

Doit-on parler de rencontre, de mariage, de fusion… ? Peu importe, seul compte le résultat qui, pour le coup, est magnifique. De beaux textes, frappés au coin de l'humanisme, du respect de soi et des autres, toutes couleurs confondues. Un amour immodéré pour la Bretagne, ses îles, ses paysages si capricieux, perce à travers les mots de Manu, tandis que Marthe manie un humour distancié et plaisant… La belle voix rauque du premier et l'insolent talent de la seconde collent parfaitement au climat créé par la trompette somptueuse d'Eric Le Lann. Avec ***Chansong d'Oc,*** hommage subtil à Nougaro, le lien est établi : si Bretagne est Univers, le jazz est universel. Il est partout chez lui et c'est très bien ainsi.

Yann BERTRAND : « Kan ha Telenn " (OutreBleu, Drop Studio, OBL 404-091)

Chant et harpe celtique… Si Yann Bertrand a certainement beaucoup écouté Alan Stivell quand il était jeune, il a aussi, à force d'expériences et de travail, su créer un style très personnel. Son style. Il revisite quelques-uns des standards du répertoire breton, accompagné de Vincent Limbourg (guitare basse et contrebasse), Christian Clamens (guitare) et Katou Quincet au chant, un chant aérien, vaporeux… Il apporte aussi quelques compositions personnelles, sur des textes, notamment, de Pierre Jakez Hélias.



Ar Sorserez, déjà chantée en leur temps par les sœurs Goadec, ***Mab er brigant*** ou ***Marig ar Polanton,*** que Stivell popularisa voici déjà longtemps, rejoignent ainsi ***Luskellerezh evid ur bugel kozh*** ou encore ***Harlu,*** un chant de révolte et de refus : *« Malloz ruz d'un tudjentil-ker/A ra bec'h war al labourer »…* Beaucoup de conviction et de sincérité.

ZARAGRAF : « En vivo, na zivo » (Melodia, L'Autre Distribution, Ziga 3078)



Zaragraf, c'est d'abord une voix. Celle, haut perchée et juvénile, mais bigrement percutante, de Mira Mrak. C'est aussi un quartet bourré d'énergie : Emmanuel Waffler (guitares et chant), Bruno Manjarres (guitare, trompette, tuba et chant) et Pepe Martinez (chanteur et homme à tout faire) viennent compléter une formation tout entière tournée vers la fête, la générosité… une joie débordante, même si elle est parfois empreinte d'une certaine mélancolie.

Zaragraf est le fruit du hasard et d'une rencontre, à la croisée des chemins entre Balkans et Andalousie. Furieux télescopage entre une chanteuse énervée échappée d'un taraf et une ambiance flamenco électrisante. Le résultat est, croyez-moi, tout à fait ébouriffant. Ce groupe à fort tempérament sera l'une des découvertes de la Fête du Chant de Marin à Paimpol (5, 6 et 7 août)… ne le manquez surtout pas !

(1) PB n° 432, décembre 99.

Kan ar Bobl

Carrefour fécond des musiques et chants de Bretagne, le Kan ar Bobl 32e édition se déroulera les 15, 16 et 17 avril, à Pontivy. Au programme, outre les concours qui viennent clôturer le patient et passionnant parcours des sélections par pays, du théâtre en breton, une randonnée chantée, un grand fest-noz le samedi, des expos, la projection du* Miroir des gwerz *de Kaourantin Pichon, des conférences, un débat sur « l'avenir de la musique traditionnelle »… Et puis, et surtout, le « Trophée Polig Monjarret », destiné à récompenser de jeunes chanteuses et chanteurs… Pour ménager l'avenir, toujours et encore. Tel est le rôle – essentiel – du Kan ar Bobl (renseignements au 02 97 25 70 90).

UN MOMENT FORT A NE PAS MANQUER

Le samedi 23 avril 2005, il faut que nous soyons au moins 10 000 personnes à 14 h précises à Nantes

(à la Prairie aux ducs sur l'île Beaulieu, arrêt tramway - ligne 1 : chantiers navals)

pour constituer une fresque géante avec les 30 lettres suivantes :

LE NUCLEAIRE TUE L'AVENIR, SORTONS EN !

soit environ 330 personnes par lettre

qu'un photographe embarqué dans un hélicoptère fixera sur sa pellicule.

Les 10 000 personnes porteront chacune un carré de papier noir ou orange tourné vers le ciel.

A l'occasion du 19e anniversaire de Tchernobyl, cette image forte décuplera notre impact médiatique.

Pour couvrir les frais d'organisation (achat du papier que vous porterez, publicité de l'événement, etc.), nous vous demandons une somme de 1 € minimum par participant.

Merci de joindre un chèque à votre coupon, libellé à Sortir du Nucléaire-Redon.

Essayez d'être au moins 5 personnes par coupon. Soit un chèque de 5 € minimum.

Vous avez conscience que le nucléaire vous menace, menacera vos enfants, petits enfants…

NOM : .....

PRENOM : .....

Adresse postale : .....

.....

Je vous communique l'engagement de ..... personnes dont ..... enfants

pour participer à cette fresque géante.

LE NUCLEAIRE TUE L'AVENIR, SORTONS EN !

Ces personnes n'ont pas d'engagement sur un autre coupon.

Je joins un chèque de soutien de ..... euro à l'ordre de « Sortir du nucléaire-Redon »

(un euro minimum par participant).

Renvoyez dès maintenant votre engagement au réseau Sortir du nucléaire-Redon :

Elodie Auneau, 62 rue de L'Ouchette 44000 Nantes

Pour des nécessités d'organisation, renvoyez au plus vite votre engagement.

Spectacles



Samedi 16 avril 2005 à Quimper

Au Pavillon, Parc des expositions de Penvillers

Grande Soirée Cabaret

organisée à l'occasion du printemps du Festival de Cornouaille

Avec les ***Ours du Scorff,***
Patrick Ewen *et les* ***Goristes***

Entrée : 10 € et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans
Réservations et renseignements au 02 98 55 53 53
et sur www.festival-cornouaille.com

Clown atomique, le retour de Jean Kergrist

Le nucléaire nouveau se profile à l'horizon, presque aussi trafiqué que le beaujolais. Le "clown atomique" (Jean Kergrist), ex-Zorro breton pourfendeur d'atome, Jeanne d'Arc naguère appelée par Sainte Anne pour bouter les centrales hors de Plogoff, décide de reprendre du service. Mais en trente ans il a pris un sérieux coup de vieux. Pas certain qu'il réussisse à réitérer ses galipettes clownesques ! Il se met alors à la recherche d'un remplaçant. Entreprise hasardeuse ! Tous les intermittents ont aujourd'hui du plomb dans l'aile. Finalement il déniche Marcel ar Mestr, commis de ferme dont le patron vient de partir en retraite et arrière petit-neveu des frères Morvan. Juste quelques problèmes : le commis a du mal à enfiler les habits du clown, ne parle que breton et n'en fait qu'à sa tête. Le *has been* va essayer d'apprivoiser le barbare…

Trois jeunes musiciens du pays Fisel accompagnent nos deux compères en y mettant leur grain de sel.

Création à la salle des fêtes de Kergrist-Moëlou le Samedi 9 avril à 21h.

Réservation (6 euro) à la Maison de la presse de Rostrenen 02 96 29 08 74

Festoù-noz

Vendredi 8 avril
à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)
Bar du Soleil Levant,
10 place de l'Église
Fest-noz à 21 h,
avec les Baragouineurs

❍

à SAINT-HERBLAIN (44)
Centre socio-cuturel
de la Bernardière
Fest-noz à 19 h 30 avec Luskañ
et Robin, etc.

●

Samedi 9 avril
à REDON (35)
Maison des fêtes à 22 h 30
Fest-noz vras du 50e anniversaire
avec Ar Men Du,
Bagad Nominoë, etc.
Org. Cercle celtique de Redon

❍

à SAINT-NAZAIRE (44)
Salle Jacques Brel à 21 h
Fest-noz avec Pevar-Den, etc.
Org. Diwan Saint-Nazaire

❍

à TREILLIÈRES (44)
Salle Athena
du complexe de Gèvres
Fest-noz à 20 h 30
avec les Berouettes, etc.
Org. Terre de Vie

●

Vendredi 15 avril
à NANTES (44)
Au Conservatoire de musique
Fest-noz du printemps à 20 h 30
Org. Conservatoire de Nantes

●

Samedi 16 avril
à LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)
Espace Capellia, à 20 h 30, 6 €
Fest-noz avec Emsaverien,
Esquisse, etc. Org. Rakvlaz

❍

à PONTIVY (56)
Au Palais des Congrès
Fest-noz de 17 h 30 à 1 h 30
Org. Kan ar Bobl

●

Samedi 23 avril
à LANCIEUX (22)
Salle des fêtes
Fest-noz avec Torr-penn, etc.
Org. Diwan-Dinan

Stages de breton



Séjours linguistiques en breton organisés par Ti ar Vro Bro-Leon à LESNEVEN (29) 18-23 avril
Vous apprenez le breton et vous voulez parler et vivre en breton pendant une semaine dans un environnement bretonnant.

Ces séjours sont pour vous. Pendant une semaine vous aurez le matin des cours de breton et l'après-midi diverses activités en breton (théâtre, chants, visites, jeux)et vous serez **hébergés** dans des familles bretonnantes.

Prix du séjour hebdomadaire : 250 €

Tél. 02.98.83.30.41

Stumdi, l'organisme de formation en langue bretonne depuis 20 ans, vous propose un

stage de breton d'une semaine

du 18 au 22 avril
et du 25 au 29 avril
(Tous niveaux)
à LANDERNEAU (29)

●

Tél. 02.98.21.39.94

Théâtre en breton

Malachap story

Western humoristique en breton

Malachap Story sera jouée à Pontivy, salle Jo Huitel, le vendredi 15 avril au Palais des congrès au début du Kan ar Bobl à 20 h 30 et le samedi 30 avril à Languidic, salle Jo Huitel, à 20 h 30.

Ce western est tiré d'une pièce écrite en français par René de Obaldia **Du vent dans les branches de sassafra.** Elle a été adaptée en breton et raconte l'histoire d'une famille de fermiers, les Gourvenneg, dans le Kentucky profond du début du 19e siècle. Et la vie n'y est pas un long fleuve tranquille avec les tribus indiennes voisines qui se révoltent...

Huit acteurs sont sur scène : Maurice Jouanno, Armelle Boullé, Marc Brustiec, Natacha ar Gall, Yann Collias, Yvette Brustiec, Kristen Pennberr et Christian Le Meut. Mise en scène : Yvette Brustiec.

Contacts :

Armelle Boullé, 02.97.32.91.52
ou Christian Le Meut : 02.97.36.31.78.

Signature

Michel Treguer, écrivain, auteur d'« Aborigène occidental » sera reçu par Yann Le Meur dans le cadre d'une causerie littéraire organisée par l'Association des amis du musée de Bretagne et par la revue Hopala !

Mercredi 13 avril à 18 h 30
au Musée de Bretagne à Rennes

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par : ❑ chèque postal ❑ chèque bancaire ❑ mandat-lettre
à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh" - Administration :

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Questions
Réponses

Cette rubrique est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...

La rédaction du Peuple breton

Question 22

Pourriez-vous, en quelques lignes, résumer les principes des écoles Diwan et leur pédagogie (dite par immersion) ? Comment est introduit le français et à quel moment ?

Réponse

Apprendre une langue par immersion c'est se rapprocher le plus possible, au cours de cet apprentissage, de la manière dont on apprend sa langue maternelle.

La forme la plus connue de l'immersion est le séjour linguistique dans le pays où est parlée la langue. Les conditions de l'immersion y sont présentes naturellement. Le problème rencontré pour l'apprentissage de la langue bretonne est différent. Le déséquilibre entre le français et le breton dans la société est tel que les conditions de l'immersion n'existent plus en permanence en Bretagne. Dès lors, la meilleure solution pour permettre aux élèves d'accéder rapidement à un usage régulier et quotidien des deux langues est de créer à l'école les conditions de l'immersion.

Pour donner une réelle efficacité à cette immersion, Diwan s'appuie sur deux grands principes. D'abord, un enseignement en immersion totale dans la langue bretonne de la maternelle au milieu du cycle 2, suivi d'un enseignement bilingue en immersion partielle jusqu'en fin de primaire puis trilingue au collège quand la première langue étrangère devient aussi langue d'enseignement d'une discipline.

Ensuite, une utilisation du breton comme langue de vie des établissements afin de lui donner une fonction quotidienne autre que celle des acquisitions scolaires.

En primaire, les écoles Diwan suivent les programmes officiels de l'Education nationale. Afin de donner aux élèves une base pour développer en breton leur réflexion et leurs capacités de conceptualisation, le breton est la langue d'enseignement. Une fois découvert un concept ou une nouvelle technique par le breton, les enfants n'ont pas besoin de refaire le même travail en français. Ils utilisent ces nouveautés en français, par divers exercices, afin d'être aussi compétents en français qu'en breton dans chaque domaine de l'école. Ainsi la partie des programmes « maîtrise du langage et de la langue française » peut-elle être pour les élèves de Diwan « maîtrise du langage et des langues française et bretonne ».

Au fil des classes, la part du programme de français consacré à l'étude de la langue elle-même par rapport à celle des compétences fondamentales augmente, de 2 h par semaine en CE1 à 7 h par semaine en CM2. Dès le CE2, une partie des séquences en français est consacrée à l'enseignement en français des mathématiques, des sciences et de l'histoire, dans l'objectif (atteint) d'un bilinguisme équilibré.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion.
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tel/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 2e trimestre 2005.

Jeu du mois d'avril





Aligal

Ce mois-ci, le jeu du PB propose un beau cadeau **: le DVD de Kan Tri** (Gérard Delahaye, Patrick Ewen et Melaine Favennec) que nous avions présenté dans notre numéro de février. Un " DVD fabuleux...En tout près de deux heures de félicité " disait alors Philippe Cousin. Ce sont **six exemplaires de ce DVD** que nous mettons en jeu, par tirage au sort.

Comme d'habitude, vous jouez sur papier libre avec vos nom, prénom et adresse.

La date limite de réception de vos participations (une seule par personne) est fixée au 27 avril inclus. Une adresse unique à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons les prénoms des six gagnants dans notre prochain numéro.

Résultats du jeu du PB de mars

Les dix gagnants des jeux de Sept familles du mois dernier sont, par tirage au sort : Ghislaine, de Boqueo (22) ; Mireilh, de Saint-Donan (22) ; Loig de Brest (29) ; Ronan, de Quimper (29) ; Herve, de Fougères (35) ; Soazig, de Rennes (35) ; Alma, de Nantes (44) ; Laure-Anne, de Carquefou (44) ; Armand, de Pont-Saint-Martin (44) ; et André de Miserey (29). Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

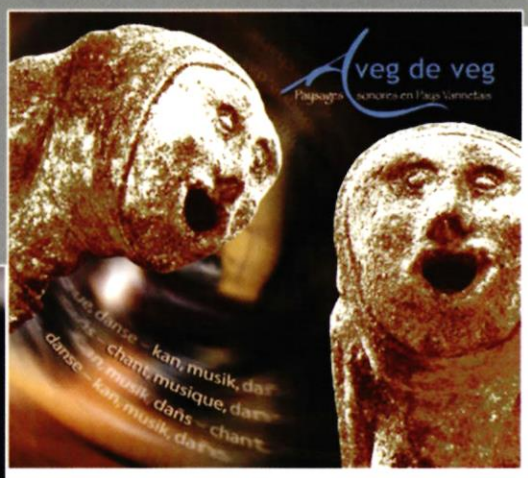
Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Coop Breizh

Marcel LE GUILLOUX
Un devezh 'ba Kerc'h Morvan

PRIZIOÙ 2004 de France 3
MEILLEUR ALBUM





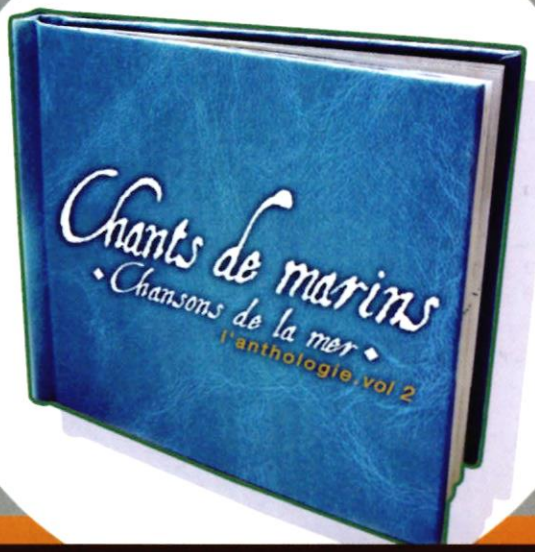
A VEG DE VEG
Paysages sonores en Pays Vannetais

PRIZIOÙ 2004 de France 3
MEILLEUR BRETONNANT
à l'Association A-BOUEZ-PENN pour son action de collectage et d'édition

Eric LE LANN
Origines

FFFF Télérama





NOUVEAUTÉ

L'anthologie
CHANTS DE MARINS
CHANSONS DE LA MER Volume 2

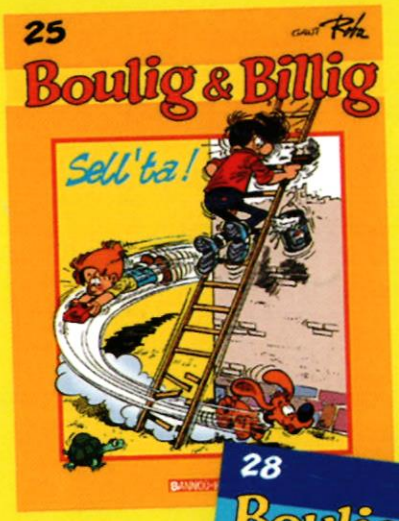
LES GABIERS D'ARTIMON, FAÑCH LE MARREC, LES SOUILLÉES DE FOND DE CALE, SHANGAÏÉ, YVERDALGUE, YVON ETIENNE, GUILLEMER, RÉMI SABOT, TONNERRE DE BREST, LONG JOHN SILVER, TAILLEVENT ET MELAINE FAVENNEC.

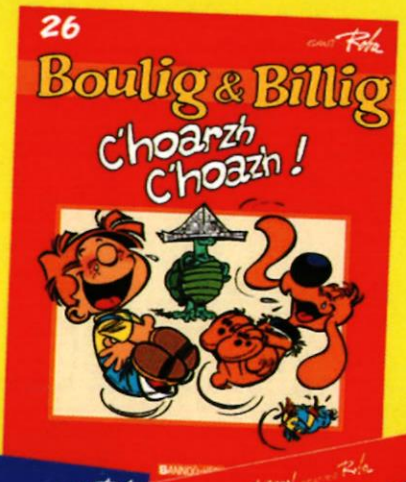
Double album relié cuir • Textes avec chansons

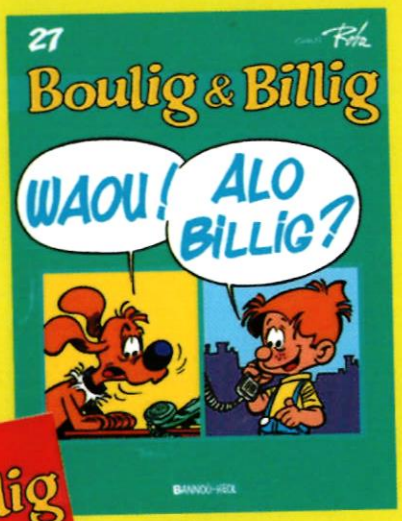
PROCHAINEMENT : Gilles Servat . Le CD/DVD du CERCLE DE SPÉZET...

www.coop-breizh.com

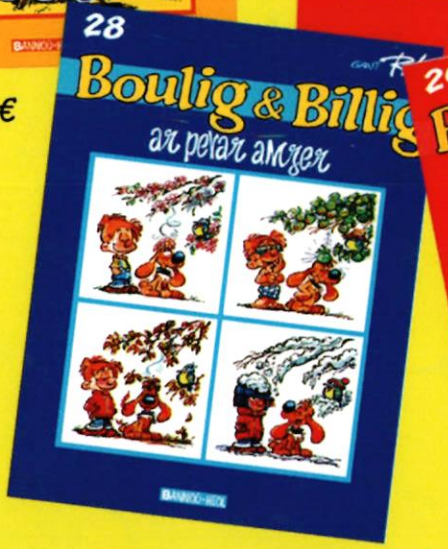
COOP BREIZH / Kerangwenn / F. 29540 SPÉZET
Tél. 02 98 93 83 14 / Fax 02 98 93 87 97 / E-Mail : info@coop-breizh.fr







8,50 €

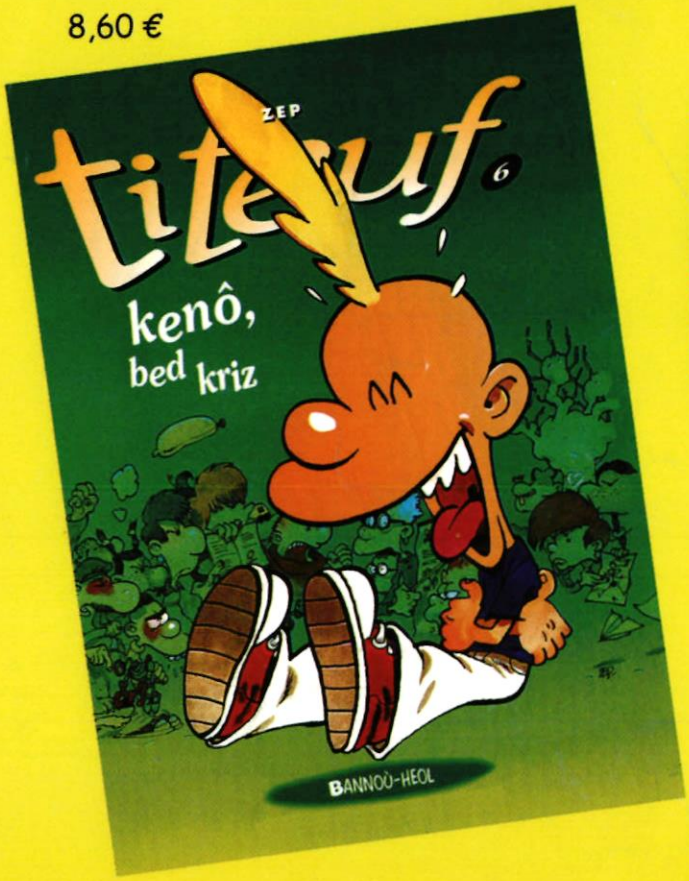






2 €

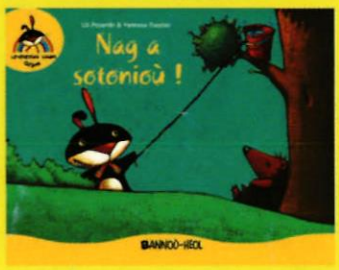
8,60 €











4 €

Commandes accompagnées du règlement à l'ordre de **BANNOÙ-HEOL** (+ 2,20 € pour frais d'envoi) à faire parvenir à :

BANNOÙ-HEOL

BANNOÙ-HEOL - 140, straed Pont-'n-Abad - 29000 KEMPER
tél. : 06 08 88 57 55 & 02 98 64 58 96 - www.b-heol.com